

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.

Abonnement \$1.50 par Année

# L'Echo du St-Maurice



Tarif des ANNONCES

1ère ins., 12c. la lg  
2e ins., 7c. la lg.  
mesure agate

Prix spéciaux pour annonces à long terme

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

## L'Hon. Jacques Bureau est nommé au Sénat

### Qui le remplacera comme député des Trois-Rivières-St-Maurice ?

Une nouvelle qui nous a quelque peu surpris, c'est celle annonçant la nomination de l'Hon. Jacques Bureau au Sénat. Nous annonçons comme certain, dans notre dernière édition que M. Bureau serait de nouveau candidat libéral dans notre comté. Et nous faisons cette déclaration après en avoir causé avec un chef libéral du comté qui a l'habitude d'être bien informé.

Toutefois, nous sommes heureux de la nomination que le gouvernement King vient de faire. Le premier-ministre a récompensé un des plus rudes travailleurs du parti. Si monter au Sénat est une récompense, personne plus que l'Hon. Jacques Bureau ne l'a méritée.

Depuis un quart de siècle, notre député a tenu haut et ferme le drapeau libéral dans notre comté. Ses luttes sont restées légendaires.

Et ayant doublé le cap de la soixantaine, il n'était que juste qu'il prit un peu de repos.

M. Bureau n'est pas rentré sous sa tente, comme on dit généralement. Mais après vingt-cinq années de combats d'avant-garde, où, en vaillant éclairer, il a su préparer les grandes batailles et assurer de brillantes victoires, il prend rang dans la réserve pour s'y reposer de ses durs labeurs.

A ce poste important, il pourra aider encore dans une large mesure, les populations qu'il a représentées pendant tant d'années et avec ce zèle infatigable qu'on se plaît à lui reconnaître, sans souci de ses propres intérêts.

Conservateurs comme libéraux sont heureux de la nomination de l'honorable M. Bureau à la Chambre Haute. Il y sera là un pilier de notre race et le champion des causes justes.

L'honorable M. Bureau n'a point sollicité le poste important que M. King vient de lui confier.

Notre député a pensé qu'après avoir été au service de son pays, pendant plus d'un quart de siècle, après avoir sacrifié à son parti et à ses amis le meilleur de sa carrière; après avoir remporté toutes les élections fédérales dans Trois-Rivières-St-Maurice depuis 1900, après avoir écrasé en 1921 par plus de 7000 voix de majorité le président du conseil des ministres dans le gouvernement Meighen, il lui serait permis de céder au vœu de sa famille qui trouvait avec raison qu'il avait fait sa part.

Le travail absorbant de la politique nécessite un repos après tant d'années d'activité fébrile. C'est ce qui a décidé M. Bureau d'envoyer sa démission à son chef, il y a quelques jours.

Le premier-ministre l'a acceptée avec regrets, mais il ne pouvait pas raisonnablement refuser à M. Bureau, ce repos légitime.

Le même jour, comme marque de reconnaissance pour les longs états de service de notre député, sa loyauté et sa fidélité aux principes libéraux, il pria cet homme d'accepter un siège au Sénat.

M. Bureau, dans ses nouvelles fonctions, continuera à être pour le parti un guide sûr, un conseiller habile et prudent. Sa santé s'améliorant, il pourra continuer sur le nouveau théâtre où il exercera dorénavant son activité, la lutte pour le maintien de l'influence canadienne-française au Canada.

Au Sénat comme au ministère des Douanes et de l'Accise où il a laissé l'emprunte de son patriotisme et de sa fermeté, M. Bureau saura être d'un puissant secours à ses compatriotes.

On se rappelle que c'est sous le règne de M. Bureau au ministère des Douanes que fut émis le premier timbre bilingue au Canada.

"C'est une bien petite affaire", diront peut-être des adversaires grincheux et jaloux; mais pour nous cet acte énergique et patriotique de M. Bureau est d'une grande importance. De tout temps, ce timbre bilingue rappellera à la "race supérieure", qu'elle n'est pas seule sur cette terre canadienne; qu'il y a à côté d'elle une autre race qui tient à sa survivance et qui a des droits égaux en ce pays. Elle rappellera également aux autres nations du monde qu'un peuple de langue française se développe normalement dans ce coin de l'Amérique, sous la protection du drapeau britannique.

Nous devons à l'honorable Jacques Bureau, pour cet acte courageux notre plus sincère gratitude. Et quand le Maître de toutes choses l'aura rappelé à lui — cette heure est encore lointaine, espérons-le — le bronze redira aux générations futures que son patriotisme ne se composait pas de simples paroles mais se traduisait par des actes tangibles.

"L'Echo du St-Maurice" se joint aux nombreux amis du nouveau sénateur pour lui offrir ses plus respectueux hommages et sincères félicitations.

Mais cette nomination si méritée et à laquelle applaudissent les nombreux amis du nouveau titulaire, met les libéraux du comté dans l'obligation de se choisir un autre député.

Qui sera cet homme dont notre division a besoin et qui devra apporter à l'honorable MacKenzie-King l'appui sincère qu'il demande au peuple canadien ?

Nous avons dans notre comté des hommes capables, absolument qualifiés pour bien nous représenter à Ottawa. Il faudra choisir dans cette élite de bons patriotes, celui qui rencontrera le mieux les besoins de l'heure.

Depuis que nos comtés Trois-Rivières et St-Maurice sont unis en une seule division, le député au fédéral a toujours été un homme des Trois-Rivières. Cette ville, la plus vieille et de beaucoup la plus importante de tout le district, a un droit naturel que nous ne voudrions pas songer à lui enlever.

Le nouveau candidat devra donc appartenir à la ville des Trois-Rivières, à moins que nos bons amis trifluviens possèdent l'amabilité et le renoncement au point d'insister pour que le successeur de M. Bureau soit de Shawinigan.

Plusieurs noms sont déjà suggérés. Et ce ne sera pas long avant qu'une réunion de nos amis libéraux soit convoquée pour décider du choix.

Quelque soit celui qui sera choisi à la convention on peut être certain qu'il sera élu, car jamais M. Meighen n'a été plus impopulaire chez nous qu'il ne l'est aujourd'hui.

Toutefois, dans le choix qui sera fait, il sera bien important d'avoir un bon homme qui puisse à l'occasion être appelé par le chef du parti à entrer dans le cabinet.

Car la situation qui nous est actuellement faite n'est pas normale. Avec le départ de M. Bureau, le district des Trois-Rivières, un des districts importants de la province, n'a plus de représentants dans le cabinet, tant au fédéral qu'au provincial.

Il fut un temps où notre district comptait deux ministres.

Cette situation ne pourra durer, et il faudra que nous ayons un jour ou l'autre notre part de représentation dans le cabinet, à Ottawa et à Québec.

Il est donc nécessaire que le prochain député de Trois-Rivières—St-Maurice soit une figure ministrable.

Nous avons cru ces réflexions opportunes afin d'aider au bon accomplissement de la tâche qui sera dévolue à la convention.

## L'Union Nécessaire

### Toute maison divisée est destinée à périr

C'est une grande vérité que celle qui veut que toute maison divisée est destinée à périr.

Et c'est le temps de bien se pénétrer de son importance, dans notre comté au moment où nous allons faire face à un ennemi qui s'efforcera de présenter un front uni pour la grande offensive vers nos positions d'où il veut nous déloger.

Trois-Rivières—St-Maurice, malheureusement n'a pas été exempt dans le passé de déplorables dissensions chez nos amis.

Particulièrement dans la bonne ville des Trois-Rivières, des différents sérieux existent depuis plusieurs années.

Ces différents ont pris, à certaines époques une plus grande acuité et paraissent irrémédiables.

Mais il n'y a pas de blessures qu'un baume ne peut soulager.

Nous voici en présence d'une élection générale où l'intérêt le plus sacré de tout le pays est en jeu.

Allons-nous pouvoir nous entendre et jeter un voile sur le passé ?

Nous avons assez confiance dans la largeur de vue de nos amis des Trois-Rivières pour espérer que généralement on se donnera la main pour assurer l'élection.

Au-dessus des petites misères intestines, il y a la grande cause qu'il ne faut point compromettre.

## Notre commerce va en augmentant

### En dépit du pessimisme conservateur

Les adversaires du gouvernement auront beau crier que tout va pour le pire dans le pays qu'ils seront toujours contredits par les faits et les statistiques.

Nous trouvons dans le dernier numéro du "Prix Courant" un des journaux les plus sérieux du Canada au point de vue information, les chiffres suivants:

"Notre commerce s'est amélioré de plus de quarante-cinq millions de dollars pendant les quatre premiers mois du présent exercice, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, suivant les statistiques publiées par le département des douanes et de l'accise.

"Le total de notre commerce durant les quatre mois qui viennent de se terminer s'est élevé à \$647,865,298, comparativement à \$602,636,714. Nos importations des pays étrangers pendant les quatre mois terminés le 31 juillet dernier avaient une valeur de \$292,083,091 comparativement à \$271,258,586, soit une augmentation de \$20,824,505. Nos exportations se sont également accrues. Elles ont été de \$351,407,904 cette année comparativement à \$327,309,594 pendant l'exercice précédent. C'est une augmentation de \$24,098,310.

"Nos produits agricoles accusent cependant une baisse. Durant les quatre mois à l'étude, nous avons exporté pour \$123,694,208 de produits agricoles, comparativement à \$131,994,825 durant les quatre mois correspondants de l'année 1924. Nous avons exporté au contraire beaucoup plus de produits animaux, soit \$52,873,392, comparativement à \$38,442,168 durant les quatre mois de 1924.

"On note une augmentation de près de cinq millions dans la valeur des exportations de bois, de produits de bois et de papier, qui s'élèvent cette année à \$85,841,797.

"Notre importation la plus considérable est celle du fer et des produits de fer. Nous avons importé pendant les quatre mois pour \$53,276,990 de produits comparativement à \$45,759,984 l'an dernier.

## Les Nouveaux Ministres

L'annonce de la dissolution, a été accompagnée d'un remaniement ministériel important, comme on l'avait prévu.

C'est dans la province de Québec surtout que les changements ont eu lieu, trois nouveaux ministres ayant été nommés.

L'honorable Geo. Boivin, qui devient le ministre des Douanes, est bien connu dans le monde politique. Il représente le comté de Shefford depuis une quinzaine d'années; et il a été vice-président de la Chambre, en 1917, position qu'il remplit avec une grande distinction et une parfaite connaissance du droit et des usages parlementaires. Il parle admirablement les deux langues et prendra une part très importante aux débats, du côté du gouvernement. Son influence, dans les cantons de l'est, sera précieuse au parti.

L'honorable Lucien Cannon, le nouveau solliciteur gé-

néral, est l'un des députés les plus populaires du parti libéral, et sa nomination sera partout acclamée. Encore jeune, il est au début d'une brillante carrière politique, et il s'est déjà signalé tant en Chambre que dans les campagnes électorales par son talent oratoire. C'est aussi un avocat remarquable, qui fera honneur à son poste.

L'honorable M. Marler, qui entre dans le cabinet sans portefeuille, y apportera une influence notoire, représentant tout un élément financier de la métropole.

Enfin, l'honorable M. Gordon, le vainqueur de Peterborough, et qui a conduit les séances de la Chambre comme vice-président durant le dernier parlement, aura le portefeuille de l'Immigration.

Il convient de féliciter les nouveaux ministres et le gouvernement qui les a si heureusement choisis.

—"Le Canada".

## Convention Libérale dans Champlain

### Elle aura mardi, le 15 Septembre

C'est mardi, le 15 septembre qu'aura lieu à Ste-Geneviève la convention des libéraux pour le choix d'un candidat dans Champlain.

Cette réunion a été convoquée par M. le Dr Bordeleau, député à la Législature.

A Grand'Mère, les délégués seront choisis samedi soir, à une assemblée qui sera convoquée à cet effet.

Cette convention n'est plutôt qu'une formalité, car M. Arthur Desaulniers qui représente Champlain depuis huit ans n'a pas de concurrents dans les rangs libéraux.

Tous les amis s'accordent à dire qu'il a été un bon député, et la convention ne sera plutôt qu'un vote de confiance.

Il n'y a pas de doutes qu'une grande foule de libéraux assisteront à cette réunion, à l'issue de laquelle il y aura des discours par nos députés et par les chefs du parti qui présideront la convention.

## Hommage de Shawinigan à C. R. Lindsay

SES AMIS DE SHAWINIGAN LUI FONT UNE BELLE MANIFESTATION D'AMITIE A L'OCCASION DE SON DEPART

M. C. R. Lindsay, chef du bureau des ingénieurs de la Shawinigan Engineering Company, a été l'hôte d'honneur à un grand banquet offert par un groupe nombreux de ses amis shawiniganais à l'occasion de son départ de Shawinigan Falls pour aller demeurer à Montréal, où il sera en charge des travaux extérieurs et du bureau des recherches de la Shawinigan Water & Power Co.

Ce banquet, qui réunissait près de 80 convives, était sous la présidence de M. le maire Dr J. A. Dufresne, qui s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de tact. Pas n'est besoin de dire que la réunion ne manqua pas d'entrain; une gaieté de bon aloi ne cessa de régner chez les convives qui tenaient à ce que M. Lindsay emporte de sa dernière soirée à Shawinigan Falls un agréable comme un inoubliable souvenir.

De brèves allocutions furent prononcées par MM. Dr J. A. Dufresne, R. A. Witherspoon, C. R. Reid, E. H. Acton, Henri Dessaulles, J. H. Valiquette, H. C. Neeld et J. P. Walsh qui tour à tour chantèrent les louanges du héros du jour et qui, après lui avoir exprimé leur regret sincère de le voir quitter Shawinigan Falls, lui souhaitèrent de tout coeur le meilleur succès dans son nouveau champ d'activités.

Les orateurs furent tour à tour chaleureusement applaudis, mais quand M. Lindsay se leva pour répondre il reçut une ovation qui se prolongea durant quelques bons moments.

Après avoir rapelé que ce fut en 1906 qu'il vint demeurer à Shawinigan Falls, M. Lindsay dit que pendant les dix-neuf années qu'il a vécu ici, il a toujours travaillé de toute son énergie et de toutes ses forces au progrès et au développement de la ville et il est heureux de la voir aujourd'hui si prospère grâce à la bonne entente qui régnait entre l'administration municipale et les compagnies aussi bien qu'entre le capital et l'ouvrier.

Ce n'est pas sans un profond regret qu'il quitte Shawinigan Falls où il a vécu peut-être les meilleures années de sa vie, où il a, il est vrai, peiné, travaillé,

mais où aussi il a noué de solides et sincères amitiés. L'orateur ajoute qu'il ne quitte pas tout-à-fait Shawinigan Falls parce qu'il y reste attaché par mille liens et qu'en outre il compte bien y revenir souvent pour revivre le bon vieux temps au contact de ses amis qui savent si bien lui témoigner ce soir une estime qui l'honore et le reconforte.

Une salve d'applaudissements souligne la fin du discours de M. Lindsay à qui M. le Dr Dufresne présente alors, au nom de ses amis, une riche valise en cuir et une superbe lunette d'appro-

che de la marque Zeiss. Très ému par la manifestation dont il vient d'être l'objet et par cette nouvelle marque d'estime, M. Lindsay adresse à tous un profond et sincère merci.

Après les discours viennent les chansons que les convives rendent avec un entrain et un brio remarquables. Chacun tour à tour lance un refrain que tous reprennent en chœur et la soirée se continue ainsi jusqu'à une heure assez avancée.

Assistants au banquet, en outre de M. C. R. Lindsay, MM. Dr J. A. Dufresne, R. A. Witherspoon, A. E. Guillemette, M.P.P., E. H. Acton, F. Faure, Maurice Neilson, Jos. I. Morgan, J. P. Walsh, E. S. Parks, Frank Dickie, H. C. Neeld, Geo. Claxton, J. W. Hodgson, T. J. Mullen, Henry Sorgius, D. R. Wilson, O. C. Weary, Dr J. M. Perron, Dr D. L. MacDonald, Albert Giguère, Edgar Bournival, G. C. Copping, J. H. Valiquette, Léo Laflamme, Chas. Buisson, Dr J. A. Béland, A. J. Meunier, G. Dumoulin, Chef J. N. Longval, Dr Jos. Garceau, A. R. Meldrum, Jas. Whyte, E. R. Williams, Jess Munn, Guy Davies, Wm. Dawbarn, D. R. Fraser, C. R. Reid, L. Pamphilon, H. Dessaulles, C. W. Hemming, Chas. Luscomb, C. Sveningsson, de Montréal, J. Wilson, J. C. Crory, de Montréal, J. G. Telmosse, L. J. T. Martin, J. U. Courteau, C. W. Hughes, Tom Burham, R. Rinfret, H. S. Reid, R. H. MacDonald, W. Marwood, W. G. Dauncey, G. Cadenhead, D. Blaikie, H. Freeman, S. E. Gudgeon, Alex Lang, S. A. Wisdom, F. A. Skirrow, P. Murphy, H. G. Ward, R. W. Heatherington, P. Iago, R. A. Brown, E. de B. Strath, B. G. Wood, C. W. Perry, H. W. Garwood, S. W. Bulman, H. W. Simpson, G. W. Morisson, A. Dehauffe, W. Tetley, etc.

## Agents Demandés

Voulez-vous faire de l'argent facilement? Laissez-nous vous partir dans un commerce sérieux, agréable et payant. Proposition très avantageuse. Territoire réservé.

J. R. WATKINS CO.,  
379 Craig West,  
Montréal.

## La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000  
CAPITAL PAYE ET RESERVE. \$4,500,000

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prés.: L'Hon. Sir H. Laporte, C.P. président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Prés.: M. W.-F. CARSLEY, Montréal. Administrateur Lake of the Woods Milling Co.; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd".

M. G.-M. BOSWORTH, Président "Can. Pacific Steamships Limited".

L'hon. N. Garneau, C.L. Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".

M. Emilien DAoust, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

### Bureau de Contrôle pour le Département d'Épargne

(Commissaires-Censeurs)

Président: L'Hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-Président: L'Hon. E. L. P. TENAUE, C.P., M.P.P. Administrateur de l'Alliance Nationale. Administrateur de l'Université de Montréal.

L'hon. PAUL TOURIGNY, C.L., Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec; président "Victoria Clothing Limited", Victoriaville, P. Q.

### Bureau-Chef

Directeur-Général: TANCREDE BIENVENU  
C. A. ROY, ass't. direct.-général. L. F. PHILIE, Ass't. direct.-général  
J. A. TURCOT, Secrétaire. J. E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef pro-temp

350 Succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard

JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls

# La saison de la chasse

### Quand et quoi tuer ?

Du premier septembre au premier décembre on peut chasser, tuer ou pendre le chevreuil, mais on ne peut employer de chiens pour faire cette chasse que du premier novembre au 10 novembre, et nul n'a le droit de chasser, tuer ou prendre plus de deux chevreuils, et dans ce cas la licence à payer est au coût de \$1.

Du 10 septembre au 1er janvier, dans les comtés au nord du fleuve Saint-Laurent, et du 20 septembre au 1er janvier, dans les comtés au sud du fleuve, on peut chasser, tuer ou prendre l'original et nul n'a le droit de servir de chiens pour faire cette chasse. De plus un chasseur n'a droit qu'à un original et il doit payer une licence de \$1.00. Il n'est jamais permis de chasser, tuer ou prendre la femelle de l'original.

Du 20 septembre au 1er janvier, on peut chasser le caribou mais on ne peut se servir de chiens pour faire cette chasse, et nul n'a le droit de chasser, tuer ou prendre plus de deux caribous et la licence à payer est de \$1.00.

On ne peut jamais se servir de cordes ou collier pour faire cette chasse, de strychnine ou autre substance délétère, de tendre un ou plusieurs fusils ou autres armes pouvant mettre la vie humaine en danger.

Il n'est jamais permis de chasser, tuer ou prendre la femelle de l'original, non plus que les faons ou broquets, c'est-à-dire les petits du chevreuil, du caribou et de l'original.

### Animaux à Fourrure

On ne peut chasser le castor et la loutre que du 15 décembre au 1er avril; le vison, la martre le pékan, le chat sauvage, la mouffète (bête puante) du 1er novembre au 1er avril; le rat musqué dans la partie de la province située au nord de la ligne cinquantième, on peut chasser le rat musqué du 1er novembre au 1er juin; le renard du 1er novembre au 1er mars; le lièvre, du 15 octobre au 1er février; l'ours, du 20 août au 1er juillet.

### Gibier à Plumes

On peut chasser la bécassine, la bécasse, le pluvier, le grand et le petit chevalier à pieds aunes, du 1er septembre au 15 décembre, et dans les districts contigus aux eaux supérieures à la marée du 1er septembre au 1er décembre, la perdrix blanche ou pterinigan, du 1er novembre au 1er février; les macreuses, les sarcelles, les oies, les outardes, les foulous, poules d'eau et autres races, les canards sauvages d'aucune espèce excepté les canards huppés et leider, du 1er septembre au 15 décembre.

En tout temps de l'année il est défendu de chasser le cygne sauvage, le canard huppé, l'écaille, le courlis, la maubeche, (alouette), et les autres oiseaux de rivage ou échassiers (excepté la bécasse, la bécassine, le pluvier, le grand et petit chevalier à pieds jaunes), et les espèces d'oiseaux migrateurs non considérés comme gibiers, dont les noms suivent: le pingouin, le petit pingouin, le butor, le fulmar, le fou de besson, le grèbe, le guillemot, le goéland, le héron, le stercoraire (labbe) le plongeon (huard), le murre, (guillemot), le pétrel, le puffin (macareux ou perrouet de mer) le bec en ciseau, et le stérne; une heure après le coucher du soleil et une heure avant son levé, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, les sarcelles ou canards sauvages d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appellants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage.

Il est aussi défendu de déranger, endommager, cueiller, ou enlever en tout temps, les oeufs d'aucune espèce de gibiers à plumes, migrateurs et non migrateurs; de prendre aucun oiseau en tout temps, par moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets fosses et trappes, lumières à projection, de chasser, prendre ou tuer les canards, outardes ou autres oiseaux aquatiques au moyen de vaisseaux ou yachts mus par la vapeur ou autre force motrice. Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession avec l'intention de la

# PAINKILLER

PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes - Entorses - Frissons.

vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1925.

Il est défendu en tout temps de chasser tuer ou de prendre au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux insectivores suivants; les goglus, les flûtes des bois et autres, les mésanges, les coucoucs, les moucherolles, les chardonnerets, les oiseaux rouges, les colibris ou oiseaux mouches, les gros-becs, les roitelets, les martinets, les alouettes des prés, les engoulevents, les sittelles, les orioles, les merles, les pies-grèves, les hirondelles, les rossignols, les pinsons, les ténaras, les grives, les viréos, les fauvettes, les récollets, les pies, et en général tous les oiseaux percheurs; ou de déranger ou d'en enlever les nids ou les oeufs, sauf et excepté les aigles, les faucons, les éperviers et les autres oiseaux de la famille des falconides, les hiboux, les martins-pêcheurs, les moineaux et les étourneaux.

### Résultats du Recensement de la circulation

AUGMENTATION DE 22.3% SUR 1924

Le ministère de la voirie vient de compiler les milliers de rapports qu'il a reçus des recenseurs. Nous n'avons pu encore dégager de cette masse de rapports tous les renseignements qu'ils peuvent fournir. Nous sommes cependant en mesure de présenter de donner certains chiffres qui résultent d'une analyse sommaire de la circulation en 1925.

Le recensement a été fait sur quarante-huit routes, dont quarante-et-une routes provinciales et régionales, et sept routes importantes de comté. Il a eu lieu du samedi matin, 1er août, au vendredi soir, 7 août. Les postes, établis hors des centres peuplés, ont été choisis de manière à fournir non le maximum de circulation, sur un point quelconque de la route, mais une moyenne applicable à la section où ils sont situés. Dans le but d'obtenir cette moyenne, la liste des postes choisis pour les recensements précédents a été révisée pour certaines routes.

Durant la semaine du recensement, le quotient de circulation moyenne journalière observée sur nos quarante-et-une routes de grande communication est de 722 véhicules. Cette circulation se répartit comme suit: automobiles de Québec, 363; automobiles des autres provinces, 61; automobiles des Etats-Unis, 119; autobus, 9; camions, 44; motocyclettes, 6; véhicules à traction animale, 120.

La circulation des automobiles de tourisme de toute provenance équivalait à 75.2% de la circulation totale; la circulation des autres véhicules-moteurs à 8.2%; la circulation des véhicules à traction animale à 16.6%. Les automobiles de Québec forment 66.8% de la circulation totale des automobiles de tourisme; les autos des autres provinces et des Etats-Unis, 33.2%. L'on doit noter que les différents genres de véhicules se répartissent très inégalement sur chaque route.

La circulation de 1925 montre une augmentation de 22.3% sur la circulation de 1924. Encore ici, il s'agit d'une moyenne obtenue pour toutes les routes ou sections de routes qui ont fait l'objet des deux recensements et sur lesquelles les postes de comptage sont restés les mêmes. Sur ces routes, la circulation des vé-

hicules automobiles a passé de 83.4% en 1924 à 87.7% en 1925, soit une augmentation de 4.3% en regard de la circulation totale. La circulation des véhicules à traction animale a diminué d'autant.

La circulation des automobiles de Québec a augmenté de 22.2%. En regard de la circulation totale, elle reste au même point, soit 52.8%. La circulation des automobiles étrangères a augmenté de 47.1%. En regard de la circulation totale, elle est passée de 21.4% en 1924 à 25.7% en 1925, soit une augmentation de 4.3% en 1925.

### Chatiment

On n'entend plus guère parler de René Viviani, l'homme qui se vantait autrefois, — il n'y a pas encore vingt ans, d'éteindre au ciel les étoiles. Depuis quelques années, Viviani est disparu. Son nom n'apparaît nulle part. Or il vit encore, de la vie animale et sensitive, mais son rôle vivant ne va pas loin. Viviani est fou, interné dans une maison de santé. "Nul grand laïcisateur, disait récemment la *Croix* de Paris, ne symbolise mieux en sa personne le crime et le chatiment que l'homme" qui veut éteindre les étoiles". Un chroniqueur de la *Croix d'Aveyron* ajoute de son côté: "Viviani est dans un établissement d'aliénés. Les lumières du ciel brillent toujours. Celles de sa pauvre intelligence sont éteintes... Il est fou... Et savez-vous quelle est une des manifestations de la folie de ce malheureux? Devant un autel qui a élevé dans sa cellule, il passe sa journée à allumer des cierges, à ployer les genoux, et à dire la messe!" Chatiment et terrible leçon. La Providence a voulu que les plus grandes fautes portent avec elles des conséquences qui leur sont propres, et elle punit le plus souvent par la même où l'on pêche".

### Le commerce des bestiaux à Montréal

Le commerce des bestiaux, qui depuis une vingtaine d'années avait graduellement diminué à Montréal au profit de la ville de Toronto, est appelé à reprendre la place à laquelle il a droit, à la suite de l'entente intervenue ces jours derniers entre la ville et les deux grands marchés à bestiaux exploités dans la métropole. Grâce à cette entente, ces marchés seront désormais exploités à des conditions plus avantageuses, et Montréal pourra ainsi reprendre son importance d'autrefois comme centre du commerce des bestiaux au Canada.

Nous trouverons dans les statistiques des marchés de Toronto et de Montréal, la preuve que ce dernier voyait depuis plusieurs années ses affaires passer entre les mains d'autres centres canadiens. C'est ainsi que de 218,895 qu'il était en 1907, le total des animaux qui passent par les cours de Montréal était tombé à 122,013 en 1923, et ceci en dépit de l'augmentation considérable de la population. A Toronto cependant, les résultats avaient été tout autre durant cette même période; de 91,166 têtes en 1907, le total s'était élevé à 375,398 en 1923. On ne peut alléguer pour expliquer cet état de choses, que les façons différentes de traiter dans ces deux villes, propriétaires de cours à bestiaux et cultivateurs et commerçants.

A Montréal par exemple, il était d'usage jusqu'à la semaine dernière, que la ville percevait à son profit la somme de 20 sous par tête que les cultivateurs et commerçants doivent payer pour l'entretien de leurs animaux dans les cours, qui sont pourtant la propriété de compagnies pri-

vées. Ces compagnies devaient supporter tous les frais de l'exploitation des cours, qu'elles devaient par contre diriger au gré des autorités municipales. Leur seule source de revenu étant la vente de la nourriture destinée aux bestiaux, elles étaient forcées pour se maintenir, d'exiger des prix qui rendirent bientôt leurs cours très impopulaires auprès des éleveurs.

Le pesage des animaux aurait pu être une bonne affaire pour ces compagnies, si la ville encore une fois ne s'était pas arrogé le droit de peser elle-même et d'imposer pour ce faire, une charge de 10 sous par tête. Et pour toutes ces raisons, les bestiaux étaient dirigés en plus grand nombre que jamais vers Toronto, où il existait des conditions beaucoup plus favorables.

Mais heureusement que les choses, grâce à la récente entente avec la cité de Montréal sont appelées à changer, et l'on espère qu'avec le nouveau système mis en vigueur ces jours-ci, les cultivateurs de la province de Québec verront une nouvelle raison de pratiquer l'élevage sur une plus vaste échelle.

D'après cette entente, les compagnies propriétaires des cours prélèveront une charge de 25 sous par tête de bétail, en retour de quoi elles abriteront et peseront les animaux, tout comme cela se fait à Toronto. Ceci permettra à ces compagnies de vendre le fourrage et autre nourriture nécessaire à l'alimentation des animaux dans les cours à des prix moins élevés et par conséquent de faire une juste concurrence à Toronto.

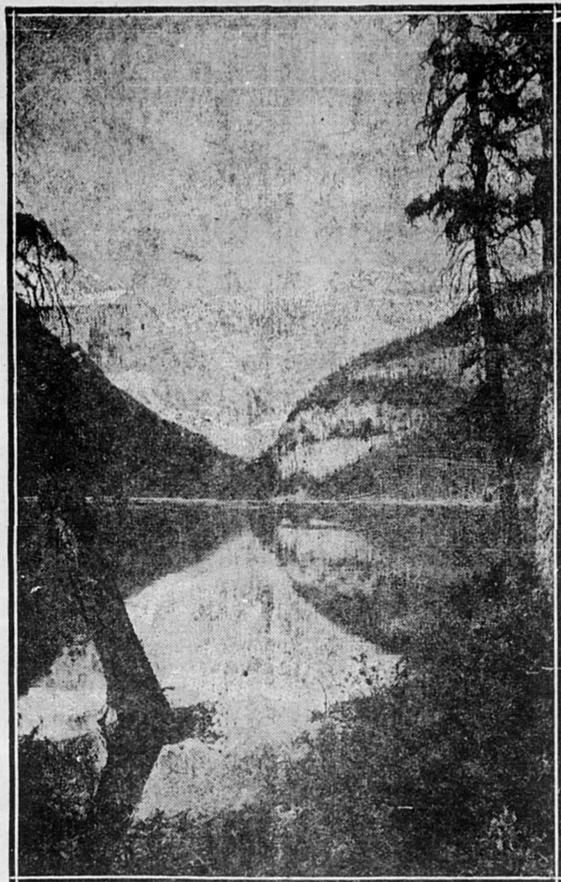
De leur côté, les compagnies s'engagent maintenant à user de leur influence auprès du gouvernement fédéral pour l'amener à ouvrir une bourse de bestiaux à Montréal, une mesure qui ne contribuerait pas pour peu à stimuler le commerce des bestiaux dans la métropole.

### Melle Gracia Blouin

Professeur de piano.  
Licenciée en musique du Dominion College.  
Invite ses anciens et nouveaux élèves qui voudront bien donner leurs noms.  
Legons à domicile et au Studio.  
No. 78, 3e Rue. Shaw. Falls  
Tél. 163

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 11 septembre 1925, des soumissions pour des réparations à faire à la jetée, à Nicolet, comté de Nicolet, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse les mots: "Soumission pour réparations à la jetée, Nicolet, P.Q." On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., édifice du bureau de

### Le Lac Louise



La Perle des Rocheuses

APRES être descendu du train du Pacifique Canadien à la petite gare de Lac Louise, il faut encore monter une hauteur de 620 pieds avant d'atteindre le lac lui-même, situé à 5684 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans un décor féérique de montagnes et de glaciers merveilleux, devant lequel la plume de l'écrivain et le pinceau de l'artiste restent impuissants, tant il semble difficile de décrire la sublime beauté de ce lieu enchanteur. Ainsi nommé en l'honneur de la princesse Louise, fille de la reine Victoria et épouse d'un ancien gouverneur-général du Canada, le lac Louise est justement appelé la "Perle des Rocheuses" par ses admirateurs, dont le nombre va sans cesse grandissant.

Grâce au luxueux hôtel que la Compagnie du Pacifique Canadien a fait ériger sur la rive du lac, les touristes sont assurés d'y trouver tout le confort qu'ils peuvent désirer. Aujourd'hui, personne ne songerait à traverser les montagnes, sans s'arrêter à la rustique petite gare qui se dresse dans la vallée et qu'on appelait autrefois Laggan, afin de pouvoir aller se reposer du spectacle grandiose que présente ce joyau rare qu'est la nappe couleur d'émeraude du lac Louise, dans son enchaînement de hauts pics, de glaciers et de vertes forêts.

Le lac lui-même n'est pas la seule attraction pour les touristes qui descendent au Château; il s'en trouve au contraire un grand nombre d'autres et toutes dignes de mention. A part les lacs Miroir et Agnès, que l'on surnomme les "lacs dans les Nuages" à cause de leur grande altitude; à part le gigantesque glacier Victoria qui surplombe le lac Louise de toute sa masse d'une blancheur immaculée; en plus des monts Saddleback, Fairview et Beehive, qui peuvent facilement être escaladés par des sentiers sûrs, il y a encore une foule d'excursions que l'on peut faire aux alentours, en prenant l'hôtel comme point de départ. Celle du lac Moraine à neuf milles de distance, et celle de la vallée du Paradis, sont parmi les plus attrayantes. C'est dans cette vallée que coule le torrent qui forme les chutes des Pas de Géant, un véritable escalier gigantesque sur les marches duquel l'eau descend en cascades écumantes.

poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Nicolet, P.Q.  
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.  
Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada, et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.  
Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00 payable à l'ordre du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.  
Par ordre,  
S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire,  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 25 août 1925.

# 1/2 lb en Cartons

Chez votre épicière, vous trouverez votre fromage favori dans ce carton comode.

## Avez-vous besoin de PORTES et CHASSIS

Si oui, adressez-vous à la meilleure manufacture de la Région

### BARIL & FRERE

MARCHANDS DE BOIS

SPECIALITES: PORTES, CADRAGES, MOULURES, TOURNAGES, COLONNES EN PIN ROUGE DE LA COLOMBIE

1 et 3, Avenue de la Station, Shawinigan Falls

Attention spéciale accordée aux commandes par malle.

# GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR



LE MEILLEUR GIN  
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrecôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Cas 42 onces - Prix \$3.36

Moyens 24 " - " 2.55

Petits 10 " - " 1.10

The Melchers, G. & S. Distillery Co., Limited - Montréal

DÉPÔT GÉNÉRAL À BERTHERVILLE



### Employez les SCIES SIMONDS

La trempe des dents leur permet de conserver longtemps leur fin tranchant

SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED  
VANCOUVER MONTREAL ST. JEAN, N.B.

### Histoire de l'Electricité

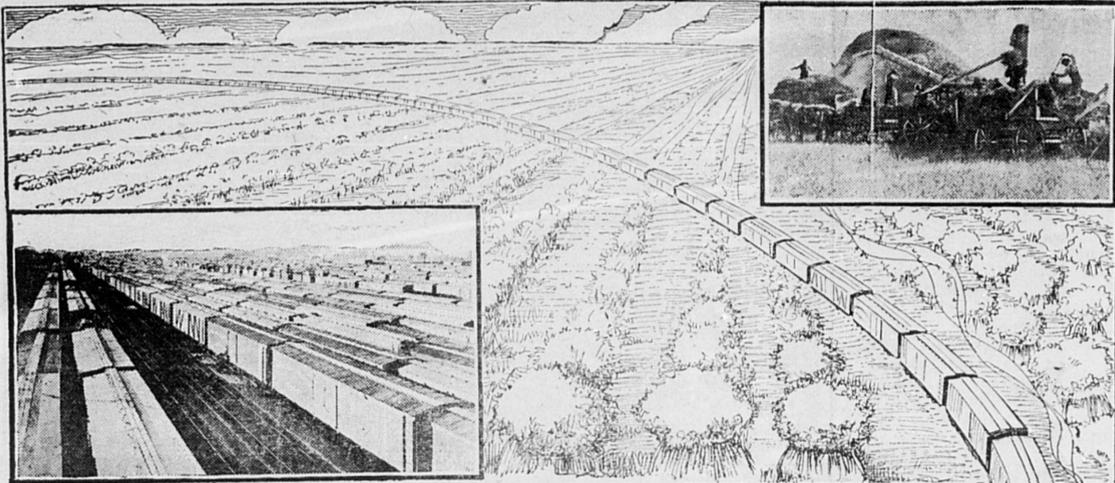
- 1 L'électricité est rendue possible par le fait que l'acier et le fer sont magnétiques.
- 2 Depuis la découverte du magnétisme, — premier pas dans le développement de l'électricité, — il y a eu plusieurs autres merveilleuses révélations dans ce domaine si important de notre civilisation moderne.
- 3 De 1650 à 1700 plusieurs expériences furent faites, démontrant qu'on pouvait produire une étincelle électrique en frottant ensemble certains matériaux, mais il fut possible d'obtenir un courant constant d'électricité seulement lorsque Alessandro Volta inventa sa pile, en 1799. Le volt est nommé d'après lui.
- 4 La lumière électrique fut découverte en 1802 par un chimiste anglais, Sir Humphrey Davy. Il constata qu'un courant électrique pouvait chauffer le carbone et des lames de métal au point de leur faire émettre de la lumière.
- 5 Dans les années 1820 à 1825, A. M. Ampère et G. S. Ohm firent leurs expériences concluantes au sujet du courant électrique. L'ampère et l'ohm sont nommés d'après ces deux savants.
- 6 Michael Faraday, un assistant dans le laboratoire de Sir Humphrey Davy, découvrit qu'on pouvait produire de l'électricité en dirigeant un fil métallique vers un aimant. En conséquence, les premiers dynamos et générateurs furent inventés qui permettent de mouvoir et faire tourner les machines par l'électricité.

Les écoliers sont priés de conserver cette annonce, pour y référer en rapport avec le concours de composition.

# Shawinigan

Fournit un Service Supérieur

# Train de 300 milles de long pour transporter la récolte



(A gauche)—Wagons à marchandises dans les Cours de Winnipeg. (A droite)—Les battages dans les prairies. (En bas)—Un élévateur à grain à Montréal.

La compagnie du Pacifique Canadien, dont les revenus proviennent en grande partie du transport des marchandises et plus particulièrement de la récolte des céréales de l'Ouest, n'est pas restée inactive lorsque commencent à arriver les rapports prédisant une récolte abondante dans les provinces prairies. Tout le matériel roulant en disponibilité fut d'abord dirigé vers l'Ouest et groupé en certains points que l'on pourrait qualifier de stratégiques, afin de pouvoir être prêt à convoyer sans retard vers les gigantesques élévateurs des ports, le blé d'or des plaines centrales.

C'est ainsi que dans les cours de Winnipeg, Brandon, Portage-la-Prairie, Regina, Moose-Jaw, Medicine-Hat, Calgary et nombre d'autres endroits, plus de 35,000 wagons à marchandises sont garés, prêts pour le transport de la récolte de 1925. Quelque 8,000 wagons se trouvent dans les cours Transcona seulement, à Winnipeg. Pour traîner cette multitude de wagons, l'on estime qu'il faudra 650 locomotives à marchandises et 150 locomotives de voies d'évitement.

A-t-on maintenant une idée de la capacité de transport du train gigantesque que formeraient ces 35,000 wagons? Chacun de ces wagons ayant une capacité individuelle de 1500 minots, l'on arrive par la multiplication, à un grand total de 52,500,000 minots. Comme durant la période du transport du grain, ce train fera plusieurs voyages, sectionné évidemment, "chargé d'avoine, chargé de blé", l'on peut dire sans rien exagérer, que la proportion de la récolte qui sera transportée par le Pacifique Canadien sera cette année de 375,000,000 de minots.

La compagnie met en service pour le transport du grain, ses plus puissantes locomotives. Les trains de grain, composés en moyenne de 40 wagons chacun, sont en effet très lourds à tirer. Comme chaque wagon chargé à sa capacité, pèse à peu près 140,000 lbs et que la locomotive elle-même touche le poids respectable de 380,000 lbs, l'on arrive pour le convoi entier, au poids total de 6,000,000 de lbs ou 3000 tonnes. Les 875 trains que l'on peut former avec 35,000 wagons à marchandises, pèseraient donc le poids énorme de 2,625,000 tonnes. Mis bout à bout, ces trains couvriraient une distance de 290 milles, et, à une vitesse de 20

milles à l'heure environ, mettraient au moins 15 heures à passer à un certain point. La coupe du blé est maintenant presque terminée et les battages avancent avec rapidité. Dans quelques jours, le grain sera en mouvement vers les élévateurs des grands ports et les moulins à farine. Ce mouvement se prolongera jusque vers la mi-décembre alors que se fera la navigation sur les Grands Lacs. En 1923, alors que la récolte fut très considérable, le Pacifique Canadien transporta pour sa part, 220,000,000 minots de céréales.

## Erreurs populaires relativement aux forêts

ERREURS No 11 : Le bois est le refuge des gens dépourvus d'intelligence.

"Je vais envoyer Jean au collège; je n'entends pas qu'il aille travailler dans les chantiers."  
"Pierre a été renvoyé de l'académie; il sera obligé d'aller aux chantiers."

"Boucher est l'homme qu'il nous faut; c'est un gaillard plein de courage et qui n'a pas de ces folles idées."

N'avons-nous pas tous entendu de tels propos? Ne les avons-nous pas dits nous-mêmes? Oui, vous, Monsieur, vous voulez que votre fils porte le collet blanc, quoiqu'il vous en coûte!

Tout ceci dénote un très regrettable état de choses; cela suppose d'abord que bien que les forêts constituent les richesses nationales les plus importantes après l'agriculture, les gens en général se font une idée tout à fait fautive de ce qu'est la forêt. Pour eux, "aller aux chantiers" signifie s'engager dans un dur et abrutissant travail, manger du lard, flotter sur des billes et tirer du fusil. Les industries du bois de construction et du bois de pulpe doivent en effet paraître comme les choses monstrueuses et terrifiantes que James Oliver Curwood a voulu représenter dans le cinéma. En tout cas, les aptitudes les moins nécessaires, dans un tel enfer, seraient de penser, de juger avec justesse, de calculer à tête reposée et d'apprécier la valeur d'un sou. Ces gens ne savent pas que l'administration des forêts constitue une science appliquée, précisément comme le sont la chimie agricole et le génie civil, ou que la direction de grandes opé-

rations forestières exigent au même degré les qualités personnelles et intellectuelles nécessaires au financier prospère, au soldat ou au chef de n'importe quelle entreprise importante. Or, supposant que les forêts sont simplement un amas de bois brut devant être abattu et ensuite abandonné, sans songer que la science peut en perpétuer l'existence et en augmenter la valeur, les propriétaires de ces mêmes forêts, à savoir: le public, font sourde oreille aux appels pour leur conservation et leur amélioration, avec le résultat que le gaspillage de ces ressources nationales se continue avec une rapidité alarmante.

En second lieu, cela signifie que les forêts ne reçoivent pas le bénéfice des meilleures intelligences, ni même, puisqu'il faut le dire, des intelligences de second et de troisième ordre, pourvu que ces personnes puissent trouver un emploi qu'elles considèrent comme plus digne et plus lucratif. C'est pourquoi beaucoup de gens capables se mettent à vendre des obligations et solliciter de l'assurance, occupation qui leur rapporte beaucoup d'argent, tandis que la forêt, qui est après la ferme, le facteur le plus important de la vie en bien des cas, entre les mains de ratés, d'étrangers, de gens économiques du pays, est laissée, malchanceux ou d'hommes trop stupides pour essayer de faire autre chose. Naturellement, ceci ne s'applique pas aux gouvernements et aux industriels éclairés, mais la tendance générale de se fier à la force musculaire, est bien évidente.

Ceci est particulièrement malheureux, étant donné le nombre et la difficulté des problèmes se présentant à nous relativement aux forêts canadiennes. L'espace ne permet pas que nous fassions une énumération détaillée de ces problèmes, mais nous pouvons dire que malgré nous les principes de la science forestière soient bien connus et

ont été appliqués jusqu'en Europe, aux Indes et même dans certaines parties des Etats-Unis, où on les a étudiés depuis au moins une vingtaine d'années, les forêts canadiennes sont encore presque entièrement soumises à une exploitation sans méthode, et des idées bien vagues prévalent — même parmi les soi-disant experts — quant à la manière dont l'on peut et doit les traiter. Les conditions, au Canada, étant différentes de celles des autres pays, les principes reconnus doivent être modifiés dans leur application, et la tâche de trouver ces changements nécessaires et d'appliquer ces principes de la meilleure façon possible, est une qui est susceptible d'engager les connaissances et les efforts de personnels d'expérience possédant les plus hautes aptitudes techniques, avec l'aide des observations d'une armée d'ouvriers entraînés et d'expérience. Or, lorsque la tâche est lourde et les ouvriers sont faibles, on ne peut s'attendre à de grands résultats. Les problèmes de première importance ne peuvent être résolus que par des intelligences de premier ordre, avec l'appui d'une dépense d'argent de première classe pour les matériaux et les facilités d'étude. Mais les intelligences supérieures coûtent de l'argent, et là où les considérations monétaires sont d'importance secondaire, elles recherchent la gloire qui échoit à l'avocat célèbre, au grand médecin ou au constructeur d'un pont merveilleux. Cependant, on pourrait de la suggestion que le domaine forestier présente un champ d'action où de telles intelligences peuvent s'exercer avec avantage. Quant à la dépense d'argent de première classe, qu'elle soit consacrée à l'acquisition d'intelligences ou à les maintenir à l'oeuvre, elle ne se fera pas avant que ceux qui seront appelés à dépenser comprennent qu'il faut qu'ils obtiennent ces choses. Ceux qui

dépensent, dans le présent cas, sont en fin de compte les habitants ordinaires, soit à titre d'électeurs ordinaires ou de simples actionnaires, et ceux-ci, quant à l'acquisition d'experts pour l'administration forestière, savent à peine ce qu'est une forêt et encore moins que les forêts ont besoin d'une administration de quelque genre que ce soit. Il est un vieux dicton qui veut que chaque nation ait le gouvernement qu'elle mérite. Dans le même sens, nous pouvons dire que l'administration forestière, au Canada, se mesure au montant d'argent dépensé à cette fin, et que nous ne pouvons nous attendre à faire cesser les pertes, le gaspillage et la dépréciation de nos ressources forestières avant qu'une récompense suffisante, soit en espèces ou en célébrité, soit offerte pour la solution de tous ces problèmes, afin d'y attirer l'attention d'hommes possédant les aptitudes requises.

## Le Problème des chemins de fer

Le problème des chemins de fer du Canada a toujours été un aliment vital de la politique fédérale du pays. Plus que jamais la question est devenue d'une solution difficile et embrouillée, car il est incontestable que nous avons trop de chemins de fer pour la zone habitée de notre pays.

Mais là où la question devient équivoque, presque anormale, c'est quand nous voyons les deux principaux réseaux du pays se "coudoyer", si l'on veut bien nous permettre cette expression, et se faire une concurrence qui ne peut qu'entraîner les déficits de l'un et de l'autre, sans pour cela améliorer le trafic. Et l'on voit, entre nos grandes villes, les trains se multiplier à l'infini par le fait de cette concurrence.

On cinq trains suffiraient par jour, souvent on en compte dix ou douze. De sorte qu'avec toutes ces dépenses l'on court infailliblement vers le déficit.

D'une manière ou d'une autre, il faut que cette question soit réglée le plus tôt possible.

Or, elle vient d'être plus spécialement mise en relief grâce aux cinq suggestions qui ont été faites récemment par le Sénat qui a fait une enquête sur ce sujet. Le Sénat suggère, entre autres choses, l'acquisition du C.P.R. par l'Etat pour établir un monopole sous l'égide de l'Etat, ou bien l'achat ou le louage du C.N.R. par le C.P.R. pour un monopole sous l'égide du C.N.R.

Il est évident que la fusion des deux grandes corporations du C.N.R. et du C.P.R. constituerait la meilleure solution au problème actuel.

Le Sénat voudrait que ces chemins de fer ainsi constitués fussent administrés par un bureau composé de quinze direc-

# PETITES ANNONCES

**Berlinguet & Morrissette**  
INGENIEURS PROFESSIONNELS  
TROIS-RIVIERES

F. X. THOS. BERLINGUET, ingénieur civil et arpenteur géomètre, ex-ingénieur de district au département des travaux publics du Canada, Trois-Rivières.

ROMEO MORRISSETTE, ingénieur civil, ex-ingénieur de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Plans, arpentage, rapports, expertises industrielles, travaux publics et municipaux une spécialité.

**J. R. I. LAFRENIERE**  
HORLOGER ET BIJOUTIER

Assortiment complet de Lunettes Verres taillés, Souvenirs, Bagues Montre Waltham et Elgin, Etc. Agent pour la Montre "Regina"

Spécialité: Jones de Mariage.  
Watch Inspector for C.N.Ry.  
56 RUE TAMARAC  
SHAWINIGAN FALLS.

## PROPRIETE A VENDRE

Trois logements et une boutique, attentant à la main, le tout chauffé à l'eau chaude, à vendre pour cause de départ.

S'adresser à  
PAUL LACHANCE,  
3 rue Badeau, Trois-Rivières.

## Professeur de Piano

Mlle Eugénie Michaud, professeur de pianos, donnera des leçons à partir du 1er septembre.

Mlle Michaud est diplômée du "Dominion College of Music".  
S'adresser au No. 15, rue Tamarac, Shawinigan Falls.  
Tél. 297.

## Les Meilleurs des Toniques



A notre sens, il y aurait à modifier cette dernière suggestion afin de la rendre plus pratique.

Et le "Courrier-Sentinel", de Montmagny suggère, à ce sujet, avec raison, un bureau de neuf membres: quatre personnalités des plus compétents du C. P. R.; quatre des plus qualifiés des officiers du C. N. R. et le neuvième qui serait nommé par le gouvernement qui nommerait aussi le président de ce bureau.

La suggestion est, croyons-nous, excellente. Moins il y a de roues à une charrette, mieux va cette dernière. Quoiqu'il en soit, ce qu'il faut, c'est la disparition de cette concurrence entre nos deux grands chemins de fer qui coûte vraiment trop cher au pays. On aura beau, du côté des chemins de fer du gouvernement, faire toutes les économies possibles, on ne s'écartera jamais, à la fin de l'année, d'un déficit de moins de soixante-quinze millions.

Et il ne devrait pas y avoir de déficit dans l'administration de nos chemins de fer. D'ailleurs, nos chemins de fer devraient être représentés une source de revenus pour le pays.

Nous avons donc du chemin à parcourir pour arriver à ce résultat positif en partant de celui-ci trop négatif, que nous constatons aujourd'hui.

## TERRAINS A VENDRES

Terrains situés voisin du Parc. Vendra à bon marché. S'adresser à M. E. Boyte, bureau "L'Echo du St-Maurice", 91, 4me Rue - Shaw. Falls

## Chambre à Louer

On trouvera une chambre à louer, bon marché, au No. 38, 7e Rue, Shawinigan Falls.

## MEDECINS

**LE Dr. W. LACROIX**

Tient maintenant son bureau au No. 124, 2e Rue, en face du Presbytère, bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan. Tél. 31

**Docteur MARC TRUDEL**  
Médecin-Chirurgien

Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.

Spécialité: Femmes et Enfants.  
41, 4e RUE, SHAW. FALLS.

**Dr. ROCH HEBERT**

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la George.

Le Dr Hébert sera au bureau du Dr Chandonnet, 107 4e rue, Shawinigan Falls, tous les samedis.  
72 Des Forges - Tél. 1425

**Dr. Georges E. Desrosiers**

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à la Maternité de Montréal.

En haut de la Pharmacie DUMONT.  
St-Marc - Shawinigan Falls.

## NOTAIRES

**L. O. Baribeault, B.A., L.L.L.**

NOTAIRE

No. 36a, 5e RUE - Tél. 228  
SHAWINIGAN FALLS.

**G. E. LADOUCEUR**

NOTAIRE

Assurance, Vie, Feu, Accidents  
Maladie, Auto.

52a, RUE TAMARAC.

SHAWINIGAN FALLS.

Tél. 261, Rés. 326

**J. P. LALONDE**

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit.

Argent à prêter sur première Hypothèque et successions.

**J. H. RENE de COTRET**

C. P. A.

SYNDIC AUTORISE  
Comptable public - Auditeur,  
Liquidateur et administrateur de successions.

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, collections de comptes. Auditions, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnie à fonds social.

BUREAU:

103 Notre-Dame - Trois-Rivières.  
Tél. 522 - Boîte Postale 515

**'THE HOME'**

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK.

Actif: 39,136,336.96  
Capital payé: 6,000,000.00  
Surplus aux porteurs de polices: 20,127,631.51

J. E. MENARD, Agent.  
173, 4e RUE - Tél. 186  
SHAWINIGAN FALLS

**WILFRID DAMPHOUSSE**

Syndic de Faillite

426 POWER BUILDING  
TEL. Main 0158 - MONTREAL.

Représentants à Grand'Mère:

PAQUET & LALONDE  
Edifice Banque Canadienne-Nationale.

## AVOCATS

**A. E. PAQUETTE, C.R.**

4e RUE, Shawinigan Falls.  
AVOCAT

**EDGAR BOURNIVAL**

AVOCAT

Shawinigan Falls.

Edifice Banque d'Hochelega,

5e RUE - - - Tél. 152

SHAWINIGAN FALLS.

**ARTHUR LEFEBVRE**

AVOCAT

Recorder Ville Grand'Mère

BELL TEL.

Bureau 7

Residence 14

Rue Chamberlain, Grand'Mère.

Téléphone Bell 930 Casier Postal 510

Jacques Bureau, C.R.

Philippe Bigué C.R. Geo. Guin, B.A

**Bureau Bigué & Guin**

AVOCATS

Power Building,

LES TROIS-RIVIERES.

B. P. 654 - Téléphone Bell 165

L'Honorable J. A. Tessier, C.R.

F. X. Lacoursière, C.R. B.A. L.L.L.

**Tessier & Lacoursière**

AVOCATS & PROCUREURS

Trois-Rivières, 19 rue Alexandre

Téléphone 2-6782

Alfred Nadeau, B.A., L.L.L.

Garon Pratte, B.A., L.L.L.

**NADEAU & PRATTE**

Avocats

126, rue St-Pierre - Québec.

**Auguste Lemieux, C.R.**

AVOCAT

Agent en Procédure de la Cour Suprême, de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer, Affaires Départementales, Etc., Etc.

NOTAIRE PUBLIC

Edifice de la Banque Nationale.  
18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont.

## DENTISTES

**Dr. J. R. HEBERT**

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de Bureau:

9 a.m. à 5 p.m.

SOIR.

7 à 8 heures.

Bureau fermé, les Mardis Jedis et Samedis soir.

71, Avenue de la Station

SHAWINIGAN FALLS.

**Dr. A. V. THERRIEN**

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. 426 Heures de Bureau:

9 A.M. à 5 P.M.—7 à 8 P.M.

Bureau:

Coin 4e et Rue des Cèdres.

SHAWINIGAN FALLS.

**G. E. LADOUCEUR, N.P.**

SYNDIC AUTORISE

En vertu de la Loi des Faillites

Un soin particulier sera apporté au règlement de toute faillite ou composition.

Bureau:

Bloc Giguère & Bourassa

52a, RUE TAMARAC

SHAWINIGAN FALLS.

Venez voir **LE CRIDU JOUR** Venez voir  
POUR LE COMMERÇANT ET LE CULTIVATEUR

## Automobile Ford Touring Deux Dans Un

Une carrosserie nouvelle de Touring se transformant en voiture de promenade ou en véhicule de commerce en une minute, est maintenant mise sur le marché et est vendue par nous.

Nous vous invitons à venir voir cet automobile nouveau genre, à nos salles d'exposition, 64 rue St-Georges, Les Trois-Rivières.

AUTOMOBILES FORD NEUFS — \$470.00 livré à Trois-Rivières  
AUTOMOBILES FORD USAGES — \$80.00 à \$450.00.

Garage 99 rue St-Antoine—Ouvert jour et nuit pour le storage des automobiles ainsi que le service.

## JUNEAU MOTOR SALES LTD.

99 St-Antoine Tel. 1941 64 St-Georges

### La découverte de l'Amérique en l'an mille

C'est la tradition que Christophe Colomb a découverte l'Amérique: nul ne l'ignore. Mais lui-même n'en a rien su. Cela est bien évident, et le lecteur qui voudrait se faire une opinion sur ce que Colomb a voulu et n'a pas voulu, sur ce qu'il a fait et ce qu'il a cru faire, ne saurait mieux se renseigner qu'en lisant l'excellent petit ouvrage, "Le Vrai Christophe Colomb et la Légende" que publiait Henry Vignaud en 1921 (A. Picard). Car il y a divergence d'opinions. Mais si l'on s'en tient aux propos de Colomb lui-même, il est revenu en Europe convaincu d'avoir atteint les Indes, d'avoir été au Levant par le Ponant, ce qui était inévitable si la terre était ronde. Au reste, il s'était pourvu, avant le partir d'une lettre de créance pour le Grand-Khan. En somme Colomb est mort sans avoir aucune idée de l'Amérique.

Et pourtant il aurait pu en avoir quelques connaissances. Car elle avait été découverte cinq cents ans auparavant. Vers le Xe siècle, les Norvégiens, (Vikings, Northmans, Normands), avaient découvert le Groenland. Très adonnés aux entreprises de mer, et de pillage aussi, ils avaient vogué vers l'ouest et le sud-ouest, un peu au nord aussi. C'est ainsi que dès le VIIIe siècle, ils s'installaient aux Faéroë, aux Orcades, aux Hébrides. L'Islande aussi fut peuplée par eux; ils y établirent une sorte de république, ayant assez de la tyrannie du roi Harold dans la mère-patrie. Et ils continuèrent la tradition: ils naviguèrent en tous sens. Ce qui les amena au Groenland.

Ceci eut lieu en 877, époque où un Islandais du nom de Gunnbjorn aperçut la côte orientale de la terre verte, mais sans y débarquer. Plus de cent ans après, en 983, un Islandais, Erik-le-Rouge, qui avait des ennuis avec les autorités à propos d'un meurtre, partit dans l'ouest à la recherche de la terre signalée. Il la trouva, la contourna vers le sud, y débarqua, et s'établit sur la côte occidentale, qui lui parut favorable. Il y passa l'hiver — près de ce qui est Julianhaab — puis trois années occupées à exploiter le pays. Celui-ci était inhabité, Erik le jugea très habitable, et, comme il l'avait promis, il revint en Islande dire ses aventures à ses amis et inviter ceux-ci à aller lui coloniser le Groenland, comme il le nommait pour les allécher. En-935, avec trente-cinq navires, dont quatorze seuls arrivèrent, Erik retourna au Groenland, amenant six ou sept cents colons.

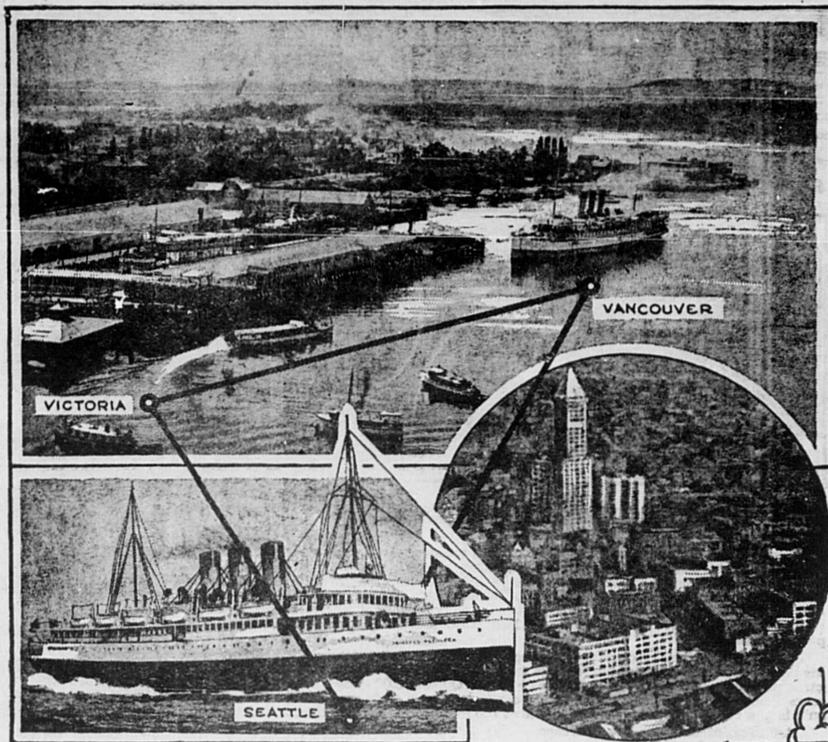
Ce furent ceux-ci, ou plutôt leurs descendants, qui probablement les premiers d'entre les Européens, mirent le pied sur le continent américain. La thèse a été déjà souvent exposée et défendue; elle vient de l'être à nouveau par le lieutenant-colonel Langlois dans un livre fort intéressant, intitulé: "La découverte de l'Amérique par les Normands vers l'An Mille, (Soc. Edit. Géogr. marit. et coloniales) où il a le premier, publié en français les "Sagas", les légendes traditionnelles orales, racontant les exploits des Groenlandais, leurs voyages et leurs aventures. Or, le témoignage de ces documents ne laisse aucun doute. Les Norvégiens aux deux étapes qui les ont conduits en Islande, puis au Groenland, en ont ajouté une troisième qui les a menés au continent américain, qu'ils ont abordé en divers points. Ils étaient pourvus de vaisseaux solides, dont on a retrouvé d'ailleurs des exemplaires, qui ont été conservés avec soin.

Les "Sagas" nous font voir les Norvégiens atteignant, à l'ouest du Groenland, trois territoires différents, nommés — en commençant par le plus proche — Helluland, Markland et Vinland. Pour le Helluland, on est généralement d'accord pour l'assimiler à la côte nord-est du Labrador, à la rigueur au sud de la Terre de Baffin.

Le Markland, on le place au Labrador, à Terre-Neuve ou même au nord de la Nouvelle-Ecosse. Reste le Vinland. A l'égard de celui-ci, les géographes sont perplexes. Quelques renseignements des "Sagas" sont toute-

### La Route en Triangle

VICTORIA - VANCOUVER - SEATTLE



TROIS centres d'une grande importance pour les touristes qui visitent la Côte du Pacifique constituent une attraction peu ordinaire. Ce sont les villes de Vancouver, Victoria et Seattle, efficacement desservies par l'excellent service de navigation du Pacifique Canadien, auquel celui-ci a récemment ajouté deux nouveaux vapeurs: le "Princess Marguerite" et le "Princess Kathleen".

Vancouver — Vancouver, terminus du réseau transcontinental du Pacifique Canadien et de ses lignes maritimes transpacifiques, est la métropole commerciale de la Colombie-Britannique. C'est une ville prospère et progressive, qui possède un des plus beaux ports du monde, faisant face à une magnifique chaîne de montagnes. Deux pics altiers ayant la forme de deux lions couchés, se dressent dans le ciel en face de la ville et dominent le paysage tout entier. Vancouver, grâce à son climat doux et régulier, est très fréquentée par les touristes toute l'année durant. Ses plages splendides, ses parcs verdoyants, ses routes propres, ses rues bien pavées et ses superbes édifices en font une ville d'un intérêt plus qu'ordinaire.

Vancouver est un port de mer important et la base des services de navigation du Pacifique Canadien en cette partie du monde. Les vapeurs "Princess" de cette compagnie, assurent un excellent service avec Victoria, Seattle, la partie nord de la Colombie et l'Alaska. Les paquebots "Empress" traversent l'Océan Pacifique et se rendent au Japon, en Chine et aux Philippines.

Vancouver s'est transformée complètement depuis quarante ans. Cette ville est devenue le centre de nombreuses industries, dont celles du bois, des mines et de la construction des navires ne sont pas les moindres. Les Orientaux y sont nombreux, et le commerce avec la Chine et le Japon y a pris des proportions considérables.

Victoria — Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, est située au sud-est de l'île Vancouver. C'est une ville privilégiée sous bien des rapports. Elle est, hiver comme été, le paradis des touristes qui cherchent un ciel

diémen. Ville aristocratique par excellence, elle se distingue par ses boulevards, ses parcs, ses jardins, sa flore presque tropicale, ses plages et ses beaux édifices parlementaires. Victoria est plutôt une ville résidentielle qu'industrielle. C'est vraiment l'un de ces endroits dont on peut dire que l'on aimerait à y vivre le reste de ses jours.

Le Pacifique Canadien y possède un hôtel superbe, l'"Empress"; c'est le plus à l'ouest de sa série d'hôtels canadiens. Il se dresse à proximité des édifices parlementaires, face à la mer. Le touriste y trouve confort et service parfaits, empressément, cordialité, cuisine excellente et larges horizons.

Les édifices parlementaires de Victoria, qui regardent le port intérieur, sont classés parmi les plus beaux de l'Amérique. Le musée provincial se dresse tout à côté. Il est riche en échantillons d'histoire naturelle, en bois de toutes sortes, en spécimens de l'art des Indiens de la Côte et en documents préhistoriques. La bibliothèque renferme des ouvrages d'une valeur exceptionnelle.

Seattle — Les vapeurs du Pacifique Canadien qui font le service sur la route dite "en triangle", à cause de la position géographique des villes de Vancouver, Victoria et Seattle qui en constituent les angles, permettent de se rendre facilement de Vancouver à Seattle, le centre le plus considérable de l'état de Washington et l'un des plus joliment situés de toute la côte du Pacifique.

Seattle est construite en amphithéâtre sur les bords du Puget Sound, au sein d'une région d'une grande beauté naturelle. C'est une cité d'une belle tenue, avec d'élegant avenues, de jolis parcs et des quartiers résidentiels très chics. Son port, l'un des plus importants des Etats-Unis, peut recevoir les plus gros navires qui sillonnent les mers.

D'excellentes routes d'auto rayonnent autour de Seattle et permettent de faire dans la région, les plus intéressantes promenades.

#### Avis au Public

J'informe le public que j'ai acheté un "Truck" Automobile pour les déménagements de toutes sortes.

Ouvrage garanti à des prix THOMAS PRATTE, très modérés. 95, Rue Lévis - Shaw - Falls. Téléphone 613. 3 sept. j.n.o.

#### Melle Gracia Blouin

Professeur de piano. Licenciée en musique du Dominion College.

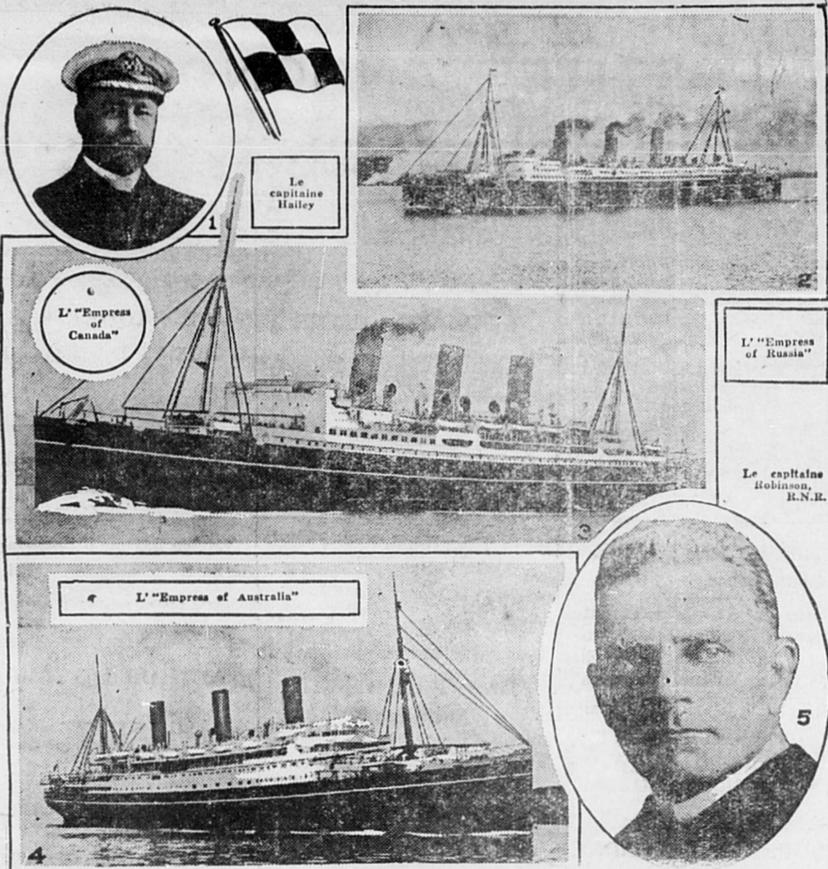
Invite ses anciens et nouveaux élèves qui voudront bien donner leurs noms.

Leçons à domicile et au Studio. No. 78, 3e Rue. Shaw - Falls. Tél. 163

#### La fin d'une belle journée dans les Rocheuses



Après avoir chevauché pendant de longues heures sur leurs solides petits chevaux et avoir admiré les plus grandioses panoramas que les Rocheuses offrent aux touristes, ces cavaliers se dirigent lentement vers leur camp où ils se reposeront des fatigues d'une journée bien remplie. Ils font partie de la société des "Cavaliers des Rocheuses" dont les membres chaque année, se réunissent pour explorer à cheval quelque nouveau district des montagnes de l'Ouest. Cet été, ils ont visité la région qui en forme Banff et Lac Louise et ont clôturé leurs pérégrinations par un grand "how-wow" sur les rives du lac Wapta, situé entre les stations de Lac Louis et de Field, sur le réseau du Pacifique Canadien.



DEPUIS le désastre dont le Japon a été le théâtre et qui a coûté la vie à tant de milliers de malheureux, on signale les actes de courage d'une foule de personnes dignes d'être considérées comme des héros. Quittant les endroits où ils étaient en sûreté, s'exposant à une mort presque certaine, ces hommes se sont portés au secours des habitants de la région secourue par le violent tremblement de terre.

Dans cette œuvre de sauvetage, la place d'honneur revient au Canada; car ce sont ses nationaux qui, les premiers, répondirent à l'appel et se dépensèrent sans compter pour arracher à la mort plusieurs centaines de malheureux. Qu'il soit permis de citer quelques noms.

Le capitaine Robinson, de l'"Empress of Australia", et le capitaine-pilote Kent, ont recueilli et pris soin de 4,000 rescapés. L'"Empress of Australia" se préparait à prendre la mer et à retourner à Vancouver, au moment où la ville de Yokohama fut atteinte par les premières secousses; la mer devint si agitée, qu'un grand nombre de navires brisèrent leurs

amarres et vinrent se jeter sur l'"Empress of Australia", causant du dommage à ses hélices. Cependant, en dépit de difficultés sans nombre, le capitaine Robinson réussit à mettre son navire en sûreté, et, quelques heures plus tard, celui-ci devenait le refuge de plusieurs milliers de survivants.

L'"Empress of Canada" se trouvait à environ une journée de Yokohama quand on reçut la nouvelle du tremblement de terre; on employa cette journée à faire des préparatifs pour recevoir des rescapés et leur fournir des aliments et des vêtements. Le navire recueillit environ 1,500 personnes, qui furent transportées à Shanghai pour y recevoir les soins que nécessitait leur état.

De son côté, l'"Empress of Russia", sa cale remplie à sa pleine capacité, quittait Vancouver, le 6 septembre, pour porter les secours que le gouvernement et différentes associations du Canada expédiaient aux malheureux Japonais. Etant donné sa vitesse, l'"Empress of Russia" a été le premier de 3 navires de secours, partis en même temps, à atteindre le Japon après les terribles secousses qu'il ont bouleversé.

## LISEZ TOUS

## L'ECHO DU ST-MAURICE

Remarquez la différence!

C'est la manière de juger!

Frontenac Export Ale

remporte la palme chaque fois qu'on la compare.

Dans sa vigueur pétillante et mousseuse, dans sa saveur capiteuse, dans le piquant, que lui donne sa parfaite maturation, elle répond à votre soif.

"Vaut la peine d'être demandée"

Choses de France

La nouvelle 'unio sacrée'

Sous le gouvernement de la Chambre élue, le 11 mai 1924, en réaction contre le Bloc national et pour réaliser la formule anticléricale et quasi-révolutionnaire du Cartel des Gauches;

La présidence de la République étant occupée par M. Doumergue, ancien inventeur (contre les écoles chrétiennes et les Congrégations) de la défense laïque et, naguère encore, opposant tenace au rétablissement de l'Ambassade auprès du Vatican;

Le Ministère ayant pour président M. Painlevé, qui fut, de concert avec M. Herriot, l'un des chefs de la coalition radicale-socialiste et où la nouvelle Chambre élève au fauteuil, comme son représentant le plus qualifié;

L'Union sacrée refleurit

Le président du Conseil et le Chef de l'Etat rivalisent de prévenances à l'égard des autorités religieuses; ils reconnaissent ostensiblement la puissance et l'efficacité de l'influence épiscopale; ils tiennent avec onction des propos qu'on croirait empruntés à quelques sermons.

Voici pour de jours, M. Pain-

levé inaugurerait, sur le plateau de Lorette, un monument érigé aux soldats qui tombèrent par dizaines de mille pour garder cette position maîtresse ou la reconquérir. Il ne voulut pas achever son discours sans avoir rendu un public hommage à l'éminent évêque d'Arras, auteur de l'inscription chrétienne et pacifique inscrite au fronton de cet édifice évocateur de la guerre. Il y ajouta, pour la France entière ou les journaux porteraient sa harangue, des conseils de vertu que l'évêque aurait pu prononcer: contre les abus de la liberté, le ministre exalta les bienfaits de la discipline.

Dans le même instant, M. Doumergue était de séjour à Grenoble, où se tient une exposition industrielle. A la suite des autorités civiles il reçut, comme au temps lointain du Concordat, l'évêque du diocèse. L'entretien se prolongea longtemps, sur le ton de la cordialité la plus franche. Au pasteur des âmes, le Chef de l'Etat demanda des nouvelles des oeuvres charitables. Il fit plus: il affirma nettement le haut prix que le gouvernement attache, dans les circonstances difficiles, au concours des évêques.

Comme le président du Conseil, au surplus, M. Doumergue, en adressant la parole aux exposants, ne manqua point de hausser le sujet par des considérations morales, auxquelles un prédicateur sans doute eut ajouté quelque chose, mais qu'il aurait pu reprendre à son compte. Il fit remarquer que les progrès de l'industrie ne sont rien, s'ils ne s'accompagnent de perfectionnement spirituels, seules garanties de l'ordre véritable. A côté de ces manifestations publiques, il n'est point jusqu'au témoignage plus discret des décorations, ni évoque les bons rapports entretenus, sous l'Union Sacrée, entre le pouvoir et les catholiques.

Plusieurs évêques missionnaires ont reçu la Croix d'honneur et elle vient d'être accordée à notre illustre écrivain, Georges Goyau, ainsi que, dans la personne de M. Trogan, son éminent directeur, à notre grande revue "Le Correspondant".

Sans doute, auprès de ces lumières, on peut relever des ombres. Il y en eut d'ailleurs, aux heures les plus calmes et les plus

Les Enfants Heureux et Sains ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

# NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**  
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.  
(Déposé libre de tous droits au Canada)

souriantes de la lune de miel entre l'Eglise et le Bloc National. Mais ces lumières ont ceci de particulier, qu'elles sont rallumées par la main de ceux qui les avaient éteintes et quelques mois à peine après cette extinction qu'ils proclamaient définitive et que nous redoutions prolongée.

Il est vrai que, si nous recherchons le motif essentiel de cette heureuse et curieuse évolution, les sceptiques et les pessimistes ont la partie belle, ils prétendent qu'elle est toute artificielle et intéressée, ils assurent qu'elle sera sans lendemain. Le gouvernement, pour assainir la situation financière, a lancé un emprunt, qui sera suivi de mesures budgétaires, dont plusieurs aggravations d'impôts nous ont déjà, si l'on peut dire, offert un avant-goût et qui exigeront des contribuables un sérieux effort de sacrifice et d'abnégation. Pour assurer le succès de l'emprunt et pour décider le peuple à l'acceptation de pénitences fiscales, les maîtres du jour ont besoin de l'appui des évêques et de la bonne volonté des catholiques. Ils prennent donc les moyens de les obtenir! Une fois doublé le cap, ils ne tardent pas à rehissier le pavillon anticlérical.

Cette explication désenchantée est insuffisante. D'abord, le cap offre des proportions considérables et ne sera pas franchi de si tôt. Ce n'est pas un promontoire, c'est une péninsule! Et puis, rien ne nous

autorise à supposer fortuitement que les gouvernements actuels soient inaccessibles à tout sentiment d'équité, de bon sens et de patriotisme. Ils ont reçu des événements, une leçon qui a modifié leur conduite, elle a pu changer leur état d'esprit. Enfin, l'adhésion que leur attitude obtient de l'opinion publique indique assez clairement qu'un nouveau mouvement sectaire et socialiste ne recevrait pas un accueil aussi favorable.

Mais, d'ailleurs, même à taxer nos politiciens d'hypocrisie, comment ne voit-on pas que, si l'on diminue la valeur de leur geste, on n'en détruit nullement la signification. Car, s'ils ne sont point revenus de leur animosité contre l'Eglise et s'ils gardent l'arrière-pensée de la combattre encore, ils n'en reconnaissent pas moins l'impérieuse obligation de compter sur elle et de compter avec elle. Ils avouent implicitement que c'est une grande puissance nationale et morale dont ni la patrie, ni la société, dans les conjonctures graves et périlleuses, ne peut négliger le concours.

Ils confessent enfin, que leurs appels à la confiance, à la discipline et, pour tout dire, à la vertu du pays, resteraient vains, s'ils poursuivaient une politique vexatoire à l'encontre de la religion.

Admettons qu'ils ne soient pas sincères et qu'ils ne se comportent ainsi que contraints et forcés! Alors, c'est donc que l'Eglise catholique de France exerce encore vraiment, malgré cinquante ans de lois laïques et l'indifférence d'une grande partie du peuple, une singulière influence et une étrange autorité. Et c'est la vérité. A l'appui de cette vérité, quels que soient les événements que demain nous réserve, on n'effacera pas le témoignage rendu par ceux d'aujourd'hui!

François Veillot.

EN MARGE DE L'ACTUALITE

Mesure dix fois, mais ne coupe qu'une.

L'honneur ne peut être où la justice n'est pas.

Plus on est assis longtemps, moins on peut résister.

Soyez prudent pour vous décider et patient pour exécuter.

N'enlève à personne des opinions qui le rendent heureux si tu ne peux lui en donner de meilleures.

UN HOMME TROUBLE

Il m'a dit: "Je vous aime", et m'a laissé payer l'autobus, il est certainement sincère.

Voulez-vous étudier avec fruit? Commencez par immoler un à un les milles préjugés qui vous furent enseignés.

PAS DE NUMERO

Le bonhomme (au téléphone):

Allo, allo! Si c'était un effet de vot' bonté, je voudrais parler à ma femme.

La téléphoniste: Le numéro, s'il vous plaît?

Le bonhomme: Elle n'a pas de numéro puisque je n'en ai qu'une.

Le lien du mariage est quelquefois si serré, qu'il blesse profondément ceux qu'il unit.

N'attends jamais des autres qu'un peu en dessous de ce que tu ferais pour eux.

PRENDS GARDE

Elle.—"Prends garde à toi, mon chéri".

Lui.—"Oui, oui".

Elle anxieuse.—"Ne demeure pas la tête nue sur la terre humide."

DE QUI ALORS!

Le professeur: "Riez—vous de moi?"

Les élèves ensemble: "Non".

Le professeur: "Qui peut alors vous faire rire?"

LES NOMS

Lui.—"M'aimez-vous, ma chère?"

Elle.—"Sans doute Jules".

Lui.—"Jules, mon nom est Arthur".

Elle.—"Oh! je croyais que c'était aujourd'hui lundi."

BON REMEDE

La dame au docteur.—"Votre remède a fait merveille—je ne pouvais seulement pas bercer le bébé—maintenant, je puis battre mon mari."

C'EST JUSTE

Le juge.—"Etes-vous marié?"

Le prisonnier.—"Oui".

Le juge: "A qui?"

Le prisonnier: "A ma femme".

Le juge furieux: "Connaissez-vous quelqu'un qui ne soit pas marié à une femme?"

Le prisonnier.—"Oui, ma soeur".

SA SOEUR

S'étant rendue à l'hôpital la jolie fille s'informe: "Puis-je voir Antonin?"

—"Etes-vous de sa famille, demande la patronne?"

—"Je suis sa soeur".—Entrez alors, ma chère j'en suis fort aise, car je suis sa mère.

PAS D'ECHANTILLON

Le porter.—"Où est votre valise, Monsieur?"

Le commis voyageur.—"Je n'ai pas de valise".

Le porter.—"Mais je pensais que vous étiez un commis voyageur".

Le commis voyageur.—"Je le suis, mais je vends de l'esprit, comprenez-vous, de l'esprit".

Le porter.—"Excusez-moi, mais c'est le premier commis voyageur que je vois en route sans apporter d'échantillon."

PRESENCE D'ESPRIT

Pat et Mick sont couchés dans le même lit.—Pat se lève allume une allumette, fait le tour de la chambre et se recouche. "Pourquoi t'es-tu levé, demande Mick?" —"Je pensais d'avoir oublié d'éteindre la chandelle, et je me suis levé pour voir".

AOUT

Par les branches désordonnées le coin d'étang est abrité, Et là poussent en liberté Campanules et graminées.

Caché sur le tronc d'un sapin, J'y vais voir quand midi flamboie Les petits oiseaux pleins de joie Se livrer au plaisir du bain.

Aussi vifs que des étincelles, Ils sautillent de l'onde au sol, Et l'eau, quand ils prennent leur vol,

UNE BONNE ENSEIGNE

est un indice que vous faites de BONNES AFFAIRES

**J. C. BLAIS**

Peintre Etalagiste

Tel. 355w

55 Rue Ste-Catherine, Grand'Mère.

# Le "Bon"

est toujours apprécié

Les milliers de consommateurs satisfaits qui louent chaque jour

## Le THÉ KING COLE

proclament son "BON" goût infallible.

Pour faire plaisir à ses nombreux amis, anciens et nouveaux, ce thé sera servi GRATIS au Salon de repos du Thé "King Cole" aux Expositions à:

Sherbrooke, P.Q.	Fredericton, N.B.
Québec, P.Q.	Sydney, N.E.
St-Stephen, N.B.	Bridgewater, N.E.
Woodstock, N.B.	Yarmouth, N.E.
Chatham, N.B.	St-Jean, N.B.
Charlottetown, I.P.E.	

Tombe en diamants de leurs ailes

Mais mon coeur lassé de souffrir En les admirant les envie, Eux qui ne savent de la vie Que chanter, aimer et mourir!

François Coppée.

Chambre à Louer

On trouvera une chambre à louer, bon marché, au No. 38, 7e Rue, Shawinigan Falls.

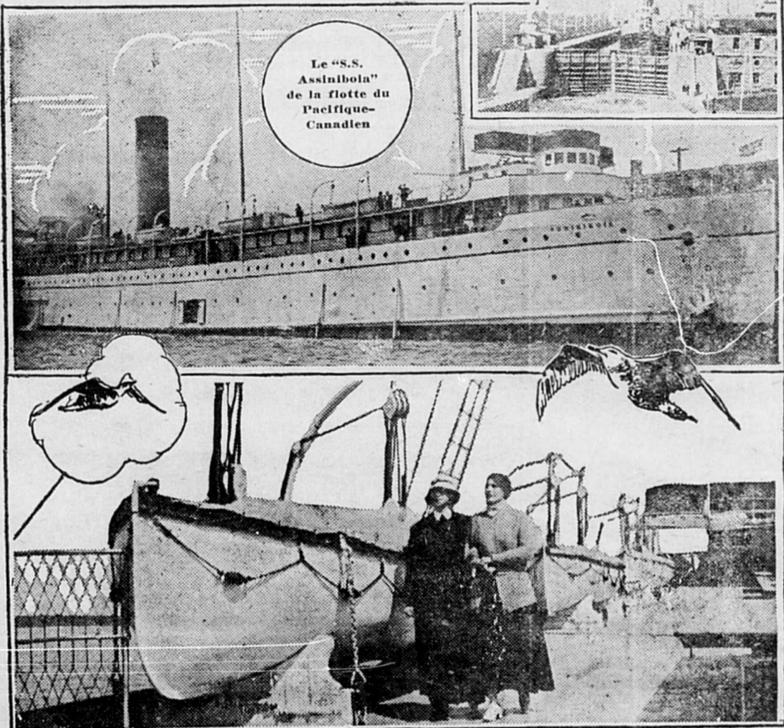
Avis au Public

J'informe le public que j'ai acheté un "Truck" Automobile pour les déménagements de toutes sortes.

Ouvrage garanti à des prix THOMAS PRATTE, très modérés. 95, Rue Lévis - Shaw- Falls. Téléphone 613. 3 sept. j.n.o.

Sur la Route des Explorateurs d'Antan

Passage de la grande cascade du Sault-Ste-Marie.



Promenade sur le pont supérieur.

A cette époque de l'année, alors que se préparent les itinéraires de vacances, il convient de signaler à ceux qui aiment les voyages sur l'eau, la croisière des Grands Lacs canadiens trop peu connue en dépit des excellents services de navigation mis à la disposition des touristes par diverses compagnies de transport. La traversée de ces immenses mers intérieures, découvertes et explorées par les hardis aventuriers et missionnaires français, au commencement du dix-septième, est aujourd'hui très intéressante, car cette route est devenue avec le développement de l'Ouest canadien, une artère commerciale de première importance. C'est pour les Canadiens d'origine française surtout, que ces Lacs offrent le plus grand intérêt historique, parce que ceux qui ont le plus contribué à planter dans ces régions les premiers jalons de la civilisation européenne, ont laissé dans l'histoire de la Nouvelle-France, des noms glorieux qui resteront gravés dans le souvenir des descendants des premiers colons du pays. Le père Marquette, Nicolet, LaSalle, Dulhut, La Vérandrye, les Pères Jésuites, Jogues et Lallemant sont peut-être les mieux connus parmi ces valeureux pionniers, qui malgré les dangers de toutes sortes semés sur leur route, ne craignaient pas quand même de se lancer bravement dans les forêts épaisses, pour porter plus loin la parole du Christ, ou pour prendre possession de nouveaux territoires au nom du roi de France.

L'extrémité est de la Baie Georgienne, est le point de départ des navires qui se rendent jusqu'à Port-Arthur et Fort-William, à l'autre bout du lac Supérieur. Son havre, entièrement construit par la compagnie du Pacifique Canadien et inauguré en 1912, a déjà pris une telle importance qu'il y passe maintenant chaque année près d'un million de tonnes de marchandises générales, à part quelque cinquante millions de tonnes de grain. C'est dans les environs de Port-McNicoll que les Jésuites fondèrent leurs premières missions en 1634, et l'on peut encore voir à quatre milles de la ville, les ruines de la chapelle et des magasins du fort Ste-Marie, avec quelques restes de fortifications. Le fort Ste-Louis avait été bâti à cinq ou six milles dans l'autre direction, et le fort St Ignace, à trois milles de ce dernier.

La croisière des Grands Lacs est par elle-même un voyage d'éducation pour tout Canadien anxieux de mieux connaître son pays, car celui qui n'a pas suivi cette merveilleuse route fluviale, au moins sur une partie de son parcours, ne peut se rendre compte de son importance commerciale et du rôle qu'elle est encore appelée à jouer dans le développement futur du Dominion. Les nombreux transports lourdement chargés que l'on rencontre à chaque instant sur la Baie Georgienne, le lac Huron, dans la rivière Ste-Marie et sur le lac Supérieur, sont une preuve de l'importance du trafic entre les ports de seminaires sur les rives de ces lacs.

Le Sault Ste-Marie, situé sur la rivière Ste-Marie, qui réunit le lac Supérieur au lac Huron, est le port le plus important rencontré sur les parcours de Port-McNicoll à Fort-William. On a exécuté ici pour faciliter la navigation sur cette partie de la rivière obstruée par les rapides, des travaux de génie considérables, dont les principaux sont les deux canaux, américain et canadien, avec leurs immenses écluses qui lèvent les navires à une hauteur de dix-huit pieds, la différence de niveau entre les deux lacs.

Peu après avoir quitté la rivière Ste-Marie, le navire entre dans les eaux du lac Supérieur et les passagers commencent bientôt à sentir la fraîche brise du large, surtout lorsqu'on a dépassé White Fish Point, où l'on a construit pour assurer la sécurité de la navigation, un phare puissant, muni en plus d'une sirène dont on entend de très loin les lugubres avertissements, par les temps de brouillard. Les côtes disparaissent ensuite à l'horizon et l'on s'imaginerait maintenant être sur l'océan, si ce n'était les nombreux cargos rencontrés à tout instant et avec lesquels on échange parfois des signaux. De bonne heure le lendemain, le cap Tonnerre s'estompe dans le lointain, puis s'approche graduellement jusqu'à ce que sa masse rougeâtre surplombe le navire, qui entre maintenant dans la baie du Tonnerre. On touche enfin Port-Arthur et une heure plus tard, c'est l'entrée dans la baie de Port-William et la fin du voyage.

est un indice que vous faites de BONNES AFFAIRES

**J. C. BLAIS**

Peintre Etalagiste

Tel. 355w

55 Rue Ste-Catherine, Grand'Mère.

## SOIREE DE CABARET

"Le Chat qui Fume"

— Donnée par —  
Le Professeur G. DesRosiers, ses élèves et quelques amateurs locaux.

MARDI, 15 SEPTEMBRE 1925  
à la Salle du Poste No. 1.  
à 8 heures du soir.

— PROGRAMME —

1ère partie

- RECONDITA ARMONIA.....La Tosca. M. E. Hogue.
- VILANELLE.....Dell'Aqua. Mlle R. Telmosse.
- BALLADE.....F. Chopin. Mlle J. Buisnière, (Docteur en musique)
- LA PROVENCE.....H. Letz. Mlle S. Labarre.
- LE BARBIER DE SEVILLE.....Rossini. M. G. DesRosiers.

CABARET - 2ième Partie

- ORCHESTRE — "Novelty".
- ROSES OF PICARDY.....H. Wood. Mlle B. Héroux.
- LES BRETILLES (Chanson comique) M. G. A. Lobry.
- IL SE FAIT TARD (Duo).....Faust. Mlle S. Labarre et M. G. DesRosiers.
- ORCHESTRE — "Novelty".
- DANCE — (Menuet Louis XV). Mlles L. Barr et H. Howe.
- REGINALD THE CHEESE Chanson comique — M. Pamphilon.
- LE CHEMIN DU CIEL.....H. Holmès. M. J. Smith.
- ORCHESTRE — "Novelty".
- DANCE — (Hornpipe). Mlles L. Barr et D. Cummings.
- You Gave Me a White Carnation.....G. Rice. M. G. DesRosiers.
- TRIO CANADIEN.....P. Gagnon. MM. E. Hogue, W. A. Lamy et G. DesRosiers.
- ORCHESTRE — "Novelty".
- FINICULI, FINICULA (Choeur).
- O CANADA — GOD SAVE THE KING. ORCHESTRE: MM. Bourget, P. Paquette, C. Rheault, A. Lang, W. A. Lamy, pianiste.

Billets en vente à la PHARMACIE FAFARD.

# Meli - Melo

Notre confrère des Trois-Rivières, "Le Nouvelliste" a déjà fabriqué une demi-douzaine de candidats depuis lundi.

D'ici à la nomination, il a le temps de faire passer dans sa galerie tous les hommes de profession et hommes d'affaires de la ville et de la région.

Ces commérages amusent paraît-il une certaine classe et le "Nouveliste" excelle dans ce genre d'information.

Dans Champlain, il n'y a aucune raison de croire que M. Desaulniers n'aura pas le choix unanime de la Convention.

Nos amis les bleus, sont encore dans les ténèbres.

Ils n'ont pas de candidats et malgré cette opinion que nous avons publiée dans notre dernier numéro et qui disait qu'une nuée de candidats aspiraient à la députation, nous croyons plutôt que ces bons amis sont dans le plus complet dénuement.

L'un d'entre eux nous disait ce matin qu'un gros canon étranger au comté serait candidat.

"Vous voulez parler de M. Monty?" avons-nous demandé.

"Mieux que ça" nous fut-il répondu.

"Sera-ce M. Patenaude?"

"Je ne puis rien dire. En tout cas, c'est un homme important et qui a des "bidoux".

Les bidoux! C'est un argument en temps d'élection.

Le Dr Normand se sacrifierait-il encore une fois?

Non, réplique un groupe de bleus à la tête desquels est Maurice Duplessis.

## Prix de Jardin

LES JUGES NOMMES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ACCORDE DES PRIX POUR LES MEILLEURS JARDINS DE LA VILLE.

Les juges pour jardins et parterres, nommés par le Conseil municipal, ont fait une deuxième et dernière visite aux jardins et parterres de notre cité. Suivant l'autorisation qu'ils en ont reçue du conseil, ces messieurs ont accordé des prix, variant de \$25.00 à \$5.00, pour une somme totale de \$150.00, aux propriétaires des jardins les plus beaux et les mieux entretenus.

Ils n'ont tenu compte que des jardins de fleurs et les prix ont été décernés suivant le nombre de points accordés à chacun pour la variété de fleurs cultivées, l'apparence générale et l'entretien de chaque jardin.

De même que les années passées, on n'a pas fait entrer dans ce concours les jardins ou parterres entretenus par la ville, les compagnies, les membres du conseil municipal et les employés municipaux. Le concours n'était ouvert qu'aux particuliers qui entretiennent eux-mêmes leurs parterres ou jardins.

Les prix ont été décernés comme suit: MM. Eugène Tremblay, \$25.00; Adélar Bellemare, rue Mance, \$20.00; Edmond Mayrand, rue St-Martin, \$15.00; Louis Gilbert, rue Mance, \$15.00; Georges Dion, 7e rue, \$10.00; Luc Allard, 4e rue, \$10.00; Albert Grenier, rue Champlain, \$10.00; Amable Lacharité, 7e rue, \$10.00; J. H. Ladouceur, rue Hemlock, \$5.00; Ulric Courteau, 1ère rue, \$5.00; Dr W. Lacroix, rue Champlain, \$5.00; Pierre Weber, rue Hemlock, \$5.00; J. A. Desaulniers, rue St-Marc, \$5.00; Nap. Veillette, rue St-Marc, \$5.00; Mme Henri LeFebvre, 1ère rue, \$5.00.

Des mentions honorables ont en outre été décernées à MM. Johnny Dion, Amédée Levasseur, Mathias Bournival, Victor Levasseur, Ovide Gauthier, Lucien Ferron, Alcide Dufresne, Adélar Lavergne, H. A. Laroche, Geo. Pagé, Alexis Isabel, Jos. Desbiens, Narcisse Pelletier, Jos. Bruneau, Anselme Massicotte, Albert Laporte, Edouard Gélinas, Tertulien Lemay, Mme H. Guilmette, MM. Ernest Maisonneuve, Gédéon Leblanc, Théo. S. de Carufel, Alfred Normandin, J. D. Germain, Alphonse Frigon, Nap. Jacques, Cyrien Beaupré, E. N. Beaudry, Nap. Thibault, Horm. St-Arnaud, Mme C. Ricard, Joseph Plante, Jos. Hébert, C. W. Carter, J. H. Valiquette, Pierre Coutu, W. J. Walsh, J. A. Frigon et Lucien Bourassa.

## Le concert du 15 Septembre

### "LE CHAT QUI FUME"

On ne devra pas oublier que c'est mardi soir, le 15 septembre qu'aura lieu le grand concert organisé par M. le professeur DesRosiers.

On nous dit beaucoup de bien du programme qui y sera exécuté avec toute la maîtrise qui suit y apporter le brillant artiste qu'est M. DesRosiers.

On ferait bien de revenir d'avance le nombre de billets nécessaires, car il est certain qu'il y aura foule.

Qu'on ne manque pas cette soirée qui fera oublier pour un instant les multiples tracés de la vie.

Le concert, que l'on intitule "Soirée de cabaret" ou "Le Chat qui fume" sera donné dans la salle municipale, poste No. 1.

Ne manquons pas d'y assister. Ce sera un encouragement à ceux qui se dévouent pour nous amuser.

## La Compagnie de Ciment National

ELLE RENOUVELE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION. — LA FABRICATION COMMENCERA EN NOVEMBRE.

A l'assemblée générale tenue récemment, les actionnaires de la Compagnie de Ciment Nationale ont élu au conseil d'administration:

L'honorable sénateur J. M. Wilson; L'honorable M. Georges Simard; L. H. Timmins, E. C. Vidricaire; Richard K. Meade; Joseph Versailles.

M. Versailles a été ensuite élu président et M. Raymond, vice-président.

La mise en marche de l'usine est définitivement assurée pour le commencement de novembre.

## Feu Charles Beaulieu

Un des vieux citoyens de cette ville vient de disparaître dans la personne de M. Charles Beaulieu.

Le défunt était un des pionniers de notre ville.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église St-Bernard au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

## En convalescence

Notre ami, Valmore Bureau, gérant de l'Olympia, à Grand'Mère, qui est si gravement malade est entré en pleine convalescence. Il peut maintenant sortir.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

## Pèlerinage a Rome des Zouaves Pontificaux Canadiens

Le 18 février 1868, cent trente-cinq zouaves pontificaux canadiens étaient réunis dans la vénérable église de Notre-Dame de Montréal, pour la cérémonie des adieux et la bénédiction du drapeau du régiment. Le lendemain, ils quittaient leurs parents et amis en chantant l'"Ave Maria Stella".

"Deux ans plus tard, le 6 novembre 1869, la vieille église de Notre-Dame de Bonsecours, l'église par excellence de la Vieille cité, l'église des pèlerins de tous les temps, retentissait du même chant à Marie, jaillissant des mêmes poitrines mais avec l'accent, cette fois, plus grave et plus mâle de soldats endurcis par l'étape et le coup de feu" (Abbé G. Bourassa).

Ils ne sont plus nombreux les survivants de la croisade. Quelques uns cependant partiront le 3 octobre prochain, ils partiront pour Rome, non plus pour combattre et verser leur sang au service de l'inoubliable Pie IX, mais pour redire à Pie XI l'amour et la reconnaissance des Canadiens-Français. Ils partiront cette fois encore, après avoir entendu la messe et assisté à la bénédiction dans la même vieille église de Notre-Dame de Bonsecours. Ils y re-

viendront chanter le "Te Deum", le 6 novembre, à leur retour au Canada.

Mais les Zouaves ne veulent pas partir seuls. C'est un pèlerinage national qu'ils organisent, un pèlerinage approuvé et béni par son Excellence Monseigneur Pietro di Maria et par nos évêques. Déjà plusieurs prêtres ont promis d'accompagner les vieux pèlerins. Et, coïncidence remarquable, Sa Grandeur, Mgr. Forbes, évêque de Joliette, qui conduira lui-même jusqu'à Rome ce pèlerinage de reconnaissance à Sa Sainteté Pie XI pour avoir hâté la béatification des Martyrs canadiens, est fier de se dire un des successeurs du Bienheureux Père Jogues, le premier missionnaire en pays iroquois. La mission de Caughnawaga, où il fut curé pendant de longues années, remonte à 1667 par l'agglomération successive des chrétiens iroquois dont les pères et sans doute quelques-uns même d'entre eux purent connaître le Père Jogues au pays, d'où ils venaient. Ils appartenait à Mgr. Forbes de diriger ce pèlerinage. Les organisateurs sont heureux et fiers qu'il ait accepté leur invitation. Allons donc à Rome avec nos Zouaves en aussi grand nombre que possible.

Pour toute information et réserve des cabines à bord du "Canada" de la ligne White Star, s'adresser à M. Laurent Turcotte, 211 rue McGill, Montréal, et au R.P. A.M. Daignault, S.J., 1043, rue Rachel Est, Montréal.

## Un bon remède

M. Simon Tardif, de St. Agatha, Me., écrit: "Le Novoro du Dr. Pierre est un bon remède. Depuis que j'en ai pris, je ne toussé plus et mes rhumatismes ne me tourmentent plus". Ce remède bien connu est bon pour la constitution, il améliore le système complet. On ne peut pas se le procurer dans les pharmacies. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Illinois. Livré exempt de douane au Canada.

## Soirée de Cabaret

Donnée par le Professeur G. DesRosiers, ses élèves et quelques amateurs locaux.

Chant, opéra, danse (Louis XV), chansons comiques, orchestre Novelty, etc.

Costumes et scène appropriés. Salle du Poste No. 1, Mardi 15 septembre, à Shawinigan Falls.

Billets en vente à la pharmacie Fafard.

## Grand'Mère

### PERSONNEL

M. le Dr Colin est allé à Montréal mardi.

M. le notaire Lalonde et M. C.E. Paquet sont allés à St-Roch de la Mékinac lundi.

M. Emile Juneau, est allé aux Trois-Rivières hier, par affaires.

M. et Madame Amédée Roy sont allés à Montréal.

M. J. E. Paquet et Madame Paquet qui étaient en visite chez M. et Madame Dallaire sont retournés à Montréal lundi soir.

M. et Madame Nazaire Brousseau, de St-Stanislas étaient en visite à Shawinigan Falls au commencement de la semaine.

Madame L. A. Dallaire et sa soeur, Mlle Esther Daoust sont en promenade à Québec.

N'oubliez pas le concert du 15 septembre, à la salle du Poste No. 1.

Le "Chat qui fume" sera un régal pour tous ceux qui aiment le bon et le beau.

Allons encourager DesRosiers, ses élèves et collaborateurs.

M. et Mme Emile Panneton, MM. Gustave Milot et Edgar Vaillancourt accompagnés de M. l'abbé Jacob, de Yamachiche, sont venus rendre visite à M. le curé Carbonneau, l'abbé Cossette et l'abbé Matteau.

M. et Madame A. E. Guillemette sont partis mardi matin pour Québec où ils ont assisté à la réception chez le gouverneur, en l'honneur des lieutenants-gouverneurs des différentes provinces du Canada, en visite à Québec.

## Notes Locales

### PERSONNEL

M. et Madame Nazaire Brousseau, de St-Stanislas étaient en visite à Shawinigan Falls au commencement de la semaine.

Madame L. A. Dallaire et sa soeur, Mlle Esther Daoust sont en promenade à Québec.

N'oubliez pas le concert du 15 septembre, à la salle du Poste No. 1.

Le "Chat qui fume" sera un régal pour tous ceux qui aiment le bon et le beau.

Allons encourager DesRosiers, ses élèves et collaborateurs.

M. et Mme Emile Panneton, MM. Gustave Milot et Edgar Vaillancourt accompagnés de M. l'abbé Jacob, de Yamachiche, sont venus rendre visite à M. le curé Carbonneau, l'abbé Cossette et l'abbé Matteau.

M. et Madame A. E. Guillemette sont partis mardi matin pour Québec où ils ont assisté à la réception chez le gouverneur, en l'honneur des lieutenants-gouverneurs des différentes provinces du Canada, en visite à Québec.

M. J. V. Maltais et son père, M. Joseph Maltais sont allés à Québec au commencement de la semaine.

M. et Madame Boyte sont allés passer le dimanche chez des parents à Ste-Genevieve.

M. le Dr A. E. Dumont et Madame Dumont sont en promenade à Québec.

M. Max Winters est en voyage à Montréal par affaires.

M. le Dr Dufresne et Madame Dufresne sont allés aux Trois-Rivières ce matin.

M. Wilfrid Gagné, de Chicoutimi, est en visite chez son neveu, M. Alcide Gagné.

M. le Magistrat Lacoursière était à Shawinigan Falls ces jours derniers pour présider le terme de la Cour.

MM. J. A. Bourassa, Ed. Fleury, A. J. Paradis et E. V. Dufresne, sont allés à Louiseville ces jours derniers.

MM. Léo et Wilfrid Lafamme sont de retour d'un voyage au Lac St-Jean et à la Chute-à-Caron.

M. Hector Caron, Marchand, Mme Caron et leurs deux fillettes, Mlles Ysoline et Yvonne Brabant, MM. Albert Chartier, ingénieur, et Paul-Emile Danseure, tous de Montréal, en visite au commencement de cette semaine chez M. et Mme Gatien Dumoulin.

Un groupe nombreux de nos concitoyens partira jeudi pour aller assister à une retraite fermée chez les RR.PP. Jésuites, à la Villa Manrese, pres Québec.

M. et Madame Léon Lamothé, des Trois-Rivières et Mlle Françoise Marcell, de Montréal étaient en visite dans notre ville ces jours derniers.

M. A. J. Meunier, secrétaire-trésorier de la ville est de retour d'une courte promenade à Terrebonne, dans sa famille.

M. et Madame Willie Lemay sont partis pour une promenade de quelques semaines aux Etats-Unis.

En cette ville, l'épouse de M. Valmore Danis, (née Emélia Plante) un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Eustache-Léogiles.

Parrain et marraine: M. et Madame Eustache Fortin. Porteuse: Madame Pierre plante.

M. et Madame Léon Lamothé, des Trois-Rivières et Mlle Françoise Marcell, de Montréal étaient en visite dans notre ville ces jours derniers.

M. A. J. Meunier, secrétaire-trésorier de la ville est de retour d'une courte promenade à Terrebonne, dans sa famille.

M. et Madame Willie Lemay sont partis pour une promenade de quelques semaines aux Etats-Unis.

En cette ville, l'épouse de M. Valmore Danis, (née Emélia Plante) un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Eustache-Léogiles.

Parrain et marraine: M. et Madame Eustache Fortin. Porteuse: Madame Pierre plante.

## Belgo Canadian Paper Company Limited

DIVIDENDE No. 4 DES ACTIONS ORDINAIRES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende de 1 1/2% a été déclaré sur les actions ordinaires et que ce dividende sera payé le 12 octobre 1925 aux actionnaires enrégistrés le 30 septembre 1925.

Par ordre du Conseil  
A. DEHAUFFE,  
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 8 septembre 1925.

## Belgo Canadian Paper Company Limited

DIVIDENDES No. 9 DES ACTIONS PRIVILEGIEES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende de 1% pour les trois mois finissant le 30 septembre 1925, c'est-à-dire au taux de 7% par an, a été déclaré sur les actions privilégiées, entièrement libérées et que ce dividende sera payé le 1er octobre 1925 aux actionnaires enrégistrés le 12 septembre 1925.

Par ordre du Conseil  
A. DEHAUFFE,  
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 8 septembre 1925.

## Belgo Canadian Paper Company Limited

DIVIDENDES No. 9 DES ACTIONS PRIVILEGIEES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende de 1% pour les trois mois finissant le 30 septembre 1925, c'est-à-dire au taux de 7% par an, a été déclaré sur les actions privilégiées, entièrement libérées et que ce dividende sera payé le 1er octobre 1925 aux actionnaires enrégistrés le 12 septembre 1925.

Par ordre du Conseil  
A. DEHAUFFE,  
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 8 septembre 1925.

## Les Meilleurs des Toniques

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

# CONVENTION LIBERALE

## A Ste-Genevieve

### MARDI, 15 Septembre

Pour choisir un candidat en la présente élection.

Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Que tous les libéraux se fassent un devoir d'y assister.

## Auditorium Un Grand Evènement

Lundi-Mardi: 14-15 sept. DANS LE MONDE DE LA MODE

"Déclassée" avec Lloyd Hughes, Louise Fazenda, Rockcliffe Fellows.

Une vue qui saura plaire aus plus difficiles. — aussi — BONNE COMEDIE "Educational".

Mercredi-Jeudi: 16-17 sept. "The Unknown Lover" "L'Amoureux inconnu"

avec Elsie Ferguson, Frank Mays, etc. — aussi — PETIT WESTERN ET NEWS.

Vendredi-Sam.: 18-19 sept. HOOT GIBSON dans "The Hurricane Kid"

Une des plus belles vues de cowboys que Gibson ait jamais faites. En plus BONNE COMEDIE ET NEWS.

## Belgo Canadian Paper Company Limited

DIVIDENDE No. 4 DES ACTIONS ORDINAIRES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende de 1 1/2% a été déclaré sur les actions ordinaires et que ce dividende sera payé le 12 octobre 1925 aux actionnaires enrégistrés le 30 septembre 1925.

Par ordre du Conseil  
A. DEHAUFFE,  
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 8 septembre 1925.

## Belgo Canadian Paper Company Limited

DIVIDENDES No. 9 DES ACTIONS PRIVILEGIEES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende de 1% pour les trois mois finissant le 30 septembre 1925, c'est-à-dire au taux de 7% par an, a été déclaré sur les actions privilégiées, entièrement libérées et que ce dividende sera payé le 1er octobre 1925 aux actionnaires enrégistrés le 12 septembre 1925.

Par ordre du Conseil  
A. DEHAUFFE,  
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 8 septembre 1925.

## Belgo Canadian Paper Company Limited

DIVIDENDES No. 9 DES ACTIONS PRIVILEGIEES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de cette Compagnie, qu'un dividende de 1% pour les trois mois finissant le 30 septembre 1925, c'est-à-dire au taux de 7% par an, a été déclaré sur les actions privilégiées, entièrement libérées et que ce dividende sera payé le 1er octobre 1925 aux actionnaires enrégistrés le 12 septembre 1925.

Par ordre du Conseil  
A. DEHAUFFE,  
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 8 septembre 1925.

## TERRAINS A VENDRES

Terrains situés voisin du Parc. Vendra à bon marché. S'adresser à M. E. Boyte, bureau "L'Echo du St-Maurice", 91, 4me Rue - Shaw. Falls

## MUSICIENS

PROFESSEURS ou AMATEURS PEUVENT AVOIR CHEZ

### Madame DUGAL

43, 4e RUE

Musique, Chant, etc., en feuilles, cahiers, recueils. A TRES BAS PRIX.

## Nouveau Bureau de Dentiste

### Dr. HERVE LEMAY

Chirurgien-Dentiste

Occupe l'ancien bureau du

## DENTISTE JUTRAS

Tel. 54 Bloc Lemay

### Grand'Mère